



Revue du
CREMIS

Créativité citoyenne

Créativité sociale en
temps de crise
Des rodas enflammées
Exister dans le paysage

Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales, les discriminations,
et les pratiques alternatives de citoyenneté

PRINTEMPS 2017

Vol.10 No.1



La *Revue du CREMIS* est publiée par le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS).

Le CREMIS fait partie intégrante de la mission Centre affilié universitaire Jeanne-Mance du Centre intégré universitaire de Santé et de Services sociaux du Centre-sud-de-l'Île-de-Montréal
affilié à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal
66 rue Sainte-Catherine Est
Montréal, Québec
H2X 1K7

Comité de rédaction: Rachel Benoît, Nadia Giguère, Baptiste Godrie, Jean-Baptiste Leclercq, Christopher McAll, Geneviève McClure
Équipe de production pour ce numéro : Rachel Benoît, Aude Fournier, Christopher McAll, Geneviève McClure

Pour tout commentaire ou pour s'inscrire sur notre liste de diffusion, n'hésitez pas à communiquer avec nous en consultant notre site web au www.cremis.ca sous l'onglet «contact».

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que les auteurs.

Vous pouvez télécharger gratuitement la revue à cette adresse : www.cremis.ca

Dépôt légal, Bibliothèque et archives nationales du Québec
ISSN: 1916-646X

Photo de le page couverture: christopher burns



cmcall mmxvii

SOMMAIRE

REGARDS

Audisme et sourdit  . Les dimensions affectives de l'oppression
V  ro Leduc 4

D  mant  lement de l'  tat social et lutte    la pauvret  :
Quelle place pour la d  fense collective des droits?
Maxime Boucher, Sylvia Bissonnette et
Tristan Ouimet-Savard 14

DOSSIER
Cr  ativit   citoyenne 19

Cr  ativit   sociale en temps de crise : Savoirs et engagement
dans un centre sociocommunaire autog  r      Barcelone
Jean-Baptiste Leclercq 20

Des rodas enflamm  es : Cercles citoyens et services de sant  
au Br  sil
Isabelle Ruelland 28

Exister dans le paysage : La voix des jeunes marginalis  s
en milieu rural
Julie Richard 33

HORIZONS

Le temps long : Travail de proximit   et r  duction des
m  faits
Romain Paumier 39

Pour une approche globale et solidaire en s  curit   alimentaire
Collectif en s  curit   alimentaire du
R  seau des villes et r  gions laboratoires du CREMIS 44

In  galit  s sociales

Discriminations

Pratiques alternatives de citoyennet  

Cr  ativit   citoyenne

«Ce savoir militant se nourrit de l'exp  rience v  cue de la ville de Barcelone et de ses quartiers malmen  s par l'industrie du tourisme, la sp  culation immobili  re et la gentrification»

«Apr  s environ vingt minutes de musique, de chants et de danses, la roda se dissout [...] chaque personne saluant les gens pr  sents avant de quitter. Ils se donnent rendez-vous    la manifestation qui pr  c  dera l'assembl  e [...] du Conseil municipal de sant  »

«le fait de r  aliser cette recherche aupr  s des jeunes de Charlevoix a soulign   l'importance d'aller    la rencontre de ces jeunes exclus des milieux ruraux [...] qui sont confin  s    un territoire qui a peu de ressources    leur offrir pour les accompagner»

(suite    la page 19)



cmcall mmxvii

Audisme et sourditude

Les dimensions affectives de l'oppression

REGARDS

Véro Leduc

Professeure
Communication sociale et politique
Université du Québec à Montréal



eberhard-grossgasteiger ©

« - T'es sourde?! Mais tu parles... »² En nommant l'une des réactions fréquentes qu'ont les gens lorsqu'ils réalisent qu'elle est sourde, Émilie soupire : « C'est comme si le fait de parler ne correspondait pas au stéréotype du sourd, qu'on croit muet » (Émilie in Leduc, 2016ab). À l'instar d'autres protagonistes de *C'est tombé dans l'oreille d'une Sourde*³, elle partage en langue des signes québécoise (LSQ) ce que signifie pour elle la sourditude, c'est-à-dire le fait de vivre comme personne sourde⁴ (Ladd, 2003).

Vivre une appartenance à une ou plusieurs communautés sourdes est pour plusieurs une source de fierté, mais nous relie également à l'expérience réitérée de l'oppression (Bauman, 2008; Leduc, 2015; Gaucher, 2009); « [...] ça se répète sans cesse... "La langue des signes, c'est pas universel? J'pensais qu'il y en avait juste une" »⁵, ironise Pamela en soulignant cet exemple fréquent de micro-agression. Ces questions, remarques et commentaires sont souvent formulés sans l'once d'une mauvaise foi, mais à force de répétition, ils forment une dimension singulière de l'oppression, dans un contexte où les personnes sourdes ont l'impression qu'« il y'a près de 90% des entendant-es qui connaissent rien aux Sourd-es »⁶ (Hodan in Leduc 2016ab).

Appréhender l'expérience de l'oppression dans sa complexité, voilà ce qui a guidé ma recherche doctorale. Pour la philosophe féministe Iris Marion Young, l'oppression est ce « désavantage et cette injustice que certaines personnes éprouvent non pas comme une coercition d'un pouvoir tyrannique, mais en regard de pratiques quotidiennes d'une société libérale bien intentionnée »⁷ (Young, 1990:41). L'oppression est l'expérience généralisée d'une injustice systémique, y compris dans ses

formes les plus subtiles qui s'actualisent au sein de divers rapports de pouvoir (Deutsch, 2006; Cudd, 2006; Harvey, 1999; Van Wormer, 2005). Si l'oppression prend place dans des pratiques bien intentionnées c'est, entre autres, parce que ces dernières reposent sur certaines formes d'ignorance, elles-mêmes étroitement liées à leurs conditions sociales, politiques, historiques et culturelles de possibilité.

Young évoque l'oppression comme ce qui est expérimenté lors de pratiques quotidiennes. Mais de quoi est formée cette expérience, comment est-elle vécue, de quoi s'alimente-t-elle ? Cette interrogation des différents angles permettant de réfléchir à l'oppression et ses manifestations quotidiennes est au cœur des rencontres avec les personnes sourdes mises en scène dans la BD*. Si l'oppression se vit dans les multiples rapports aux autres et à travers diverses problématiques sociales ou communicationnelles, j'aimerais m'attarder ici à certains enjeux relatifs à l'oppression vécue par les personnes sourdes et malentendantes. Cela me permettra ensuite de proposer quelques réflexions sur les dimensions affectives de l'oppression.

Audisme : quelques formes d'oppression

L'oppression systémique affecte de façon particulière les personnes sourdes et malentendantes, notamment à travers l'audisme. L'audisme peut être défini comme un système normatif subordonnant les personnes sourdes et malentendantes par un ensemble de pratiques, d'actions, de croyances et d'attitudes qui valorisent les personnes entendant et leurs façons de vivre (par exemple, entendre, parler), au détriment d'une diversité de mobilités et de langues (des signes).

De façon plus détaillée, le terme « audisme » désigne différentes formes d'oppression vécues par les personnes sourdes et malentendantes (Leduc, 2015). Il y a, par exemple, la croyance selon laquelle les personnes qui entendent sont supérieures en fonction de leur aptitude à entendre, à parler et à agir comme quelqu'un qui entend, et donc supérieures à celles qui sont sourdes ou malentendantes (Humphries, 1975); la manifestation historique et systémique de la domination et de l'autorité imposées par le monde entendant aux communautés sourdes (Lane, 1992); la discrimination et les préjugés envers les personnes qui sont sourdes ou malentendantes (American Heritage Dictionary, 2015); la hiérarchisation de la surdité et de l'audition en subordonnant la première à la seconde (Humphries, 1975); la hiérarchisation des langues des signes et des langues orales en subordonnant les premières aux secondes, voire le dénigrement ou la subal-

ternisation des langues des signes (Bauman et al., 2013); et la supposition selon laquelle le langage et la parole sont des concepts interchangeables (Bauman, 2004, 2008).

Au quotidien, l'audisme s'incarne de multiples façons, mais j'ai choisi ici de m'attarder à trois formes, à savoir la stigmatisation, l'intériorisation de l'oppression et le *passing* afin de m'intéresser plus précisément aux dimensions affectives.

Stigmatisation

La stigmatisation a pour effet de faire passer la représentation d'une personne que l'on croyait « ordinaire » à une représentation d'être anormal (Goffman, 1963:12). Pionnier des études sur le sujet, Erving Goffman soutient ainsi que malgré les jeux de normes, ce qu'éprouve un individu stigmatisé, « au plus profond de lui-même », ce peut être le sentiment d'être « une personne normale » mais en même temps, il peut fort bien percevoir, d'ordinaire à juste titre, que, quoi qu'ils professent, les autres ne l'« acceptent » pas vraiment, ne sont pas disposés à prendre contact avec lui sur « un pied d'égalité » (Goffman, 1963 :17-18).

La stigmatisation des personnes sourdes et malentendantes résulte en partie des normes forgées par le modèle médical, qui situe la surdité comme une incapacité individuelle⁸ et les langues des signes comme des sous-langues. En fait preuve l'insistance avec laquelle on continue à dire « langage des signes »⁹ (Bauman, 2004; Brueggemann 1999; Davis, 1995; Hole, 2007; Foss, 2014).

Si les personnes ayant une limitation visible sont plus sujettes à être discréditées de prime abord, dans le cas des personnes sourdes, c'est l'usage d'une langue des signes qui rend visible la différence susceptible d'engendrer un discrédit (Higgins, 1980; Tidball, 1986). Comme le font remarquer certaines personnes sourdes dans la bande dessinée (BD*), la tonalité de la voix, le fait de ne pas comprendre un message dans une interaction communicationnelle, ou la nécessité d'avoir recours à des services d'interprétation, sont d'autres éléments pouvant engendrer une stigmatisation. Bien souvent, c'est le fait même d'être une personne sourde, sans égards à un trait particulier, sinon à un ensemble de préjugés, qui cause stigmatisation et discrimination. Les discriminations en matière d'emploi et d'immigration ne sont que deux exemples parmi d'autres¹⁰.

Intériorisation de l'oppression

Fanon désigne l'aliénation psychique comme

REGARDS

«l'entendances
est souvent
présumée
jusqu'à ce
que survienne
un événement
secouant
cette pré-
sompption»

« l'expérience la plus prononcée de minorisation en ce que l'intériorisation des forces de socialisation définit, produit, maintient les différences de pouvoir entre les groupes de personnes » (Fanon, 1967 in Harrison, 2012 :78). Comptant parmi les manifestations de l'intériorisation de l'oppression, la honte est l'un des effets les plus notoires de la stigmatisation (Goffman, 1963:17-18). Elle consiste en un sentiment qui « affecte le plus le soi et qui est davantage central au sens de l'identité que d'autres affects »¹¹ (Kaufman, 1989 in Kent, 2003:316).

L'intériorisation de l'oppression, ou l'audisme intériorisé, peut se manifester par la honte d'être sourd-e ou malentendant-e¹² dans un contexte entendant, une désidentification de certaines personnes sourdes et malentendantes aux cultures sourdes ou encore un sentiment de culpabilité liée aux accommodements nécessaires pour déconstruire des barrières à l'accessibilité (Bat-Chava, 1994; Brunnberg, 2010; Campbell, 2008; Higgins, 1980). Si l'étude de Jambor et al. (2005) démontre que les personnes sourdes ayant une identification à une communauté sourde ou des compétences culturelles leur permettant de naviguer à la fois dans le monde sourd et entendant ont généralement une meilleure estime d'elles-mêmes¹³, cela ne les épargne pas de vivre à certains moments de leur vie une intériorisation de l'audisme.

Certes, l'incapacité, le handicap, la surdité ou la langue de « sa » communauté peut ne pas faire partie de la manière dont une personne s'identifie. L'autoreprésentation peut être forgée davantage par le genre, l'ethnicité, la religion ou l'orientation sexuelle (Shakespeare, 2006). De plus, bon nombre de Sourd-es se définissent plutôt comme membres d'une minorité linguistique et plusieurs refusent d'être considérées comme des personnes handicapées (Leduc, 2015). Dans tous les cas, il me semble important de différencier les contextes de personnes ayant eu la possibilité de prendre conscience de leur appartenance de celles qui n'ont pas eu cette opportunité. En d'autres mots, il y a une différence entre refuser une appartenance consciemment et refuser de nommer une partie de soi-même dans un contexte historique d'oppression. L'appartenance n'est pas une préférence individuelle ni une question de volontarisme : elle est intimement liée à « l'historicité du pourquoi, comment, où, et avec qui nous nous sentons appartenir »¹⁴ (Probyn, 1996, p. 35).

Passe/ laisser passer

Généalogiquement, le *passing*¹⁵ était associé au fait de passer pour une personne blanche à titre de personne noire américaine et ce, en dépit d'un lien à des ancêtres noirs (Ginsberg, 1996; Rose,

2013). D'abord pensé au niveau de la race, le concept de *passing* a été développé également à l'égard du genre, de l'identité sexuelle, de l'orientation sexuelle, du handicap et de la surdité (Brueggemann, 2010; Harmon, 2013; Harrison, 2012; Peifer, 1999; Samuels, 2003; Sandoval, 1997; Sánchez et al., 2001; Walker, 2001). Le *passing* implique généralement la tentative de cacher une identité ou certains éléments d'une identité opprimée, d'être perçu-e ou vouloir être perçu-e comme un-e membre du groupe dominant, d'accéder à des privilèges sociaux, d'atténuer les effets de l'oppression ou d'être considéré-e comme une personne humaine à part entière.

Contrairement au genre et à la race, dont la visibilité façonne de façon singulière la lecture sociale, l'hétérosexualité, la capacité et l'entendances sont souvent présumées. Tout comme l'hétérosexualité et le capacitisme, qui opèrent « comme des non-identités, comme l'ordre naturel des choses »¹⁶ (McRuer, 2003:79), l'entendances est souvent présumée jusqu'à ce que survienne un événement secouant cette présomption.

En prenant l'exemple des lesbiennes, des personnes *queer* féminines et des personnes ayant un handicap non visible¹⁷, Ellen Samuels (2003) remarque que ces identités exigent de prendre des décisions quotidiennes : passer ou se dévoiler? Cette question se pose de façon similaire pour les personnes sourdes et malentendantes. Agir dans les contextes communicationnels « comme si » on était entendant-e ou se faire prendre pour un-e entendant-e¹⁸ sont deux exemples de *passing* pour les personnes sourdes et malentendantes. L'usage de la parole, la lecture labiale et l'usage de l'ouïe (par la déduction auditive) sont des gestes qui s'apparentent aux façons dont les entendant-es communiquent et peuvent donner l'impression que le degré de surdité est moindre qu'en réalité (Hole, 2004).

Le *passing* revêt également un sens politique. Avoir la possibilité ou le choix de passer est généralement considéré comme un privilège, dans un contexte où l'affirmation de soi consiste en un processus politique qui exige d'assumer certaines appartenances sociales (Samuels, 2003; Harrison, 2013). Les logiques de visibilité étant centrales à une bonne partie des politiques *queers*, sourdes et handicapées, « le dévoilement est généralement valorisé alors que le *passing* est considéré assimilationniste »¹⁹ (Samuels, 2003:244), voire comme un acte de trahison (Walker, 2001 in Samuels 2003:240). Ceci tient au fait que la dissidence est valorisée comme une résistance à l'omniprésence de l'hétéronormativité, du capacitisme et de l'audisme, en tant que composante centrale de l'agentivité politique (McRuer et al., 2003:10; Garland-Thompson, 2011:35). Or, pour les per-



creative commons jessica-ruscello

REGARDS

sonnes sourdes ou handicapées, choisir ou être amené-es à se dévoiler à quelqu'un se traduit souvent par un impératif d'expliquer la sourditude ou le handicap (Gage, 1999 in Garland-Thompson, 2011; Wendell, 1996), bien que ce ne soit pas suffisant pour déconstruire les rapports de pouvoir à l'œuvre²⁰.

Le *passing* opère ainsi dans les rapports de pouvoir, sans lesquels il n'y aurait pas forcément de bénéfices à cacher des aspects de soi-même (Harrison, 2013:61). Paradoxalement, il crée une double distance, à la fois vis-à-vis du groupe dominant auquel nous n'appartenons pas, ou auquel nous ne sommes pas autorisé-es à appartenir, que vis-à-vis du groupe subjugué vis-à-vis duquel il y a certaines formes de désidentification (Harrison, 2013:79). Refusant la possibilité d'être stigmatisées, des personnes sourdes et malentendantes peuvent vouloir passer pour des entendant-es. Mais il arrive que le *passing* opère sans qu'il y ait un désir explicite de le faire. Cela advient, par exemple, lorsque un-e entendant-e découvre qu'elle a affaire à une personne sourde ou malentendante sans s'en être rendu compte préalablement (notamment, dans le cas de cel-

leux qui parlent). Dès lors, il n'est pas rare de se faire féliciter : « tu parles bien, malgré tout! », « tu le caches vraiment bien! » Comme le souligne Émilie dans la BD*, ce genre de commentaires peut être vécu par plusieurs comme une oppression, qui se manifeste de façon affective par une dissonance entre, par exemple, la fierté d'une appartenance sourde et l'allusion au fait que parler est une aptitude davantage valorisée que de signer. Le *passing* est ainsi forgé par une multiplicité de couches qui s'arriment de façon complexe à travers divers contextes communicationnels.

Cette exploration de la stigmatisation, de l'intériorisation de l'oppression et du *passing* esquisse une cartographie complexe des rapports de pouvoir au sein desquels prend forme l'expérience de l'oppression. Les répercussions de celle-ci sont diverses, allant des enjeux de santé mentale²¹ à un manque de reconnaissance sociale (Fraser, 2005) en passant par un sentiment réitéré d'impuissance (Young, 1990). Si des formes de pouvoir d'agir considérables prennent forme à travers l'expérience de l'oppression, les différents témoignages de *C'est tombé dans*

«Les personnes entendantes réfèrent souvent au monde sourd comme celui du silence. Or la majorité des Sourd-es que j'ai rencontré-es perçoivent au moins les vibrations, et parfois même davantage»

l'oreille d'une Sourde invitent à être sensible à ces répercussions.

Les dimensions affectives de l'oppression

Durant les années 1990, des intellectuel·les du champ des *Cultural Studies* (études culturelles) ont constaté les limites du constructivisme et du post-structuralisme à n'appréhender le monde qu'à travers le langage, la représentation et la construction sociale, et celle de la psychanalyse à n'interpréter l'affectif (dont le trauma) qu'à travers les signifiants psychologiques (Clough, 2007; Massumi, 2002). En s'intéressant à l'affect, Brian Massumi décrit cette « sensation [comme] la première lueur d'une expérience déterminée »²² (2002:16), les surfaces sensibles du corps agissant comme les murs sur lesquels résonne l'affect, et ce, à divers degrés d'intensité qui qualifieront l'expérience. Non seulement l'affect résonne sur les surfaces sensibles du corps, mais il y laisse une impression singulière, comme un relief ou « une texture dense qui offre des informations sur la manière dont, substantivement, historiquement, matériellement, elle en est venue à être »²³ (Bora in Kosofsky Sedgwick, 2003:14).

Lorsque Young affirme que l'oppression est éprouvée dans les pratiques quotidiennes (1990:41), une panoplie de gestes, de pratiques, voire de choses indicibles pourraient être données en exemple. Dans la BD*, Theara souligne l'injustice qui permet aux personnes entendantes d'avoir accès aux institutions culturelles, dont la très grande majorité est pourtant inaccessible aux personnes sourdes. D'origine britannique et aujourd'hui étudiant au doctorat en linguistique, Daz relate la fois où un professeur de langue lui a dit qu'il était inutile d'apprendre le français s'il ne pouvait pas le parler (sous-entendant le parler sans accent sourd). Pour ma part, je pense à tous ces événements qui ne sont pas accessibles et qui sont pourtant organisés par des gens progressistes et sensibles à d'autres types de rapports de pouvoir. Ainsi, la vie quotidienne est formée de mille et un détails qui forgent affectivement notre rapport au monde en tant que personnes sourdes.

En réfléchissant aux émotions d'un point de vue fort politique à mon sens, Sara Ahmed remarque leur rôle central dans l'expérience de l'oppression. Elle remet ainsi en question le postulat selon lequel les émotions seraient individuelles : « les émotions ne sont pas simplement quelque chose que "j'"ai ou que "nous" avons [...] »²⁴ (Ahmed, 2015), elles forgent l'expérience et les possibilités d'être humains et de collectivités de façon singulière. Interrogeant à l'instar d'Ahmed l'incidence de la répétition²⁵ sur « le façonnement des corps et des mondes »²⁶ (Ahmed, 2006:2), je me suis intéressée aux dissonances affectives.

nances affectives.

Dissonance

Le concept de dissonance permet de qualifier ce qui est précisément éprouvé lors des interactions oppressives auxquelles fait référence Young (1990). La dissonance pourrait être appréhendée en termes d'affects émergeant de dissensions momentanément indicibles parce qu'inintelligibles dans la matrice communicationnelle de l'oppression quotidienne. En d'autres termes, la notion de dissonance permet de saisir ce qui est éprouvé lorsque des formes de micro-violence surgissent ou deviennent familières, sans qu'elles ne puissent pour autant être nommées ou explicitées dans les moments communicationnels ordinaires. En certains lieux, et dans certaines interactions, nous pouvons nous sentir intensément affectés-es, voire bouleversés-es. La dissonance affective résultant de certaines situations de *passing* en est un exemple, celle-ci pouvant être amplifiée par l'impossibilité de l'exprimer ou de la laisser paraître lorsqu'elle surgit.

La dissonance a été étudiée dans sa dimension systémique²⁷ (Harvey, 1993, 2002), psychologique (Leigh, 2009; Graham et al., 1994 in Leigh, 2009) ou encore dans des contextes professionnels (Glickman et al., 1996). Elle peut aussi être considérée dans une perspective plus vaste, célébrant son potentiel créatif et politique : « Dissonance : Clash. Tension. Disharmonie. Déséquilibre. Contradiction. Agitation. Irrésolution. Déséquilibre. Ni bruit ni cacophonie, la dissonance amalgame l'incompatible avec pour résultat la surprise, la blessure, l'invitation, la perturbation et la mise en émoi, l'incitation et la créativité. La dissonance suscite et fait des flammèches, des étincelles. Pensez à la dissonance comme le cliquetis sans fin des notes et des accords en dissonance musicale, des idées en dissonance cognitive, des systèmes de vie en dissonance culturelle, de mots en dissonance poétique »²⁸ (Finger Lakes Environmental Film Festival²⁹, 2014).

À l'égard des personnes sourdes, les affects émergeant de dissensions entre les définitions sociales normatives (malentendant-es) et l'auto-identification (Sourd-es), entre une attente envers certaines personnes et leurs actions concrètes (telle une personne alliée qui aurait une attitude audiste inconsciente), ou encore, entre les préjugés à l'égard des personnes sourdes et les réalités qu'elles vivent, constituent quelques exemples de dissonance.

Au niveau symbolique, le concept de dissonance est porteur en ce qu'il réfère intrinsèquement au son. Les personnes entendantes réfèrent souvent au monde sourd comme celui du silence³⁰. Or la

majorité des Sourd-es que j'ai rencontré-es perçoivent au moins les vibrations, et parfois même davantage. Même si les Sourd-es profond-es *n'entendent pas* les rythmes d'un concert, illes les *ressentent* à travers leurs corps et les *perçoivent* tout de même. Ludwig van Beethoven était sourd, et il percevait la musique. L'artiste sourde contemporaine Christine Sun Kim se réapproprie le son, refusant de le considérer comme la propriété des entendant-es (Sekoff, 2012, Leduc 2016d).

Les dimensions affectives de l'oppression nous invitent à porter un regard nuancé dans nos analyses des rapports de pouvoir à l'œuvre dans nos diverses pratiques. Ainsi, œuvrer à une plus grande justice sociale pourrait signifier de prendre conscience des divers préjugés qui persistent à l'égard des personnes sourdes et malentendantes et d'encourager le développement de pratiques solidaires et conscientisées chez les personnes entendantes.

Agentivité

Malgré les difficultés qu'elle engendre dans nos façons de vivre en tant que personnes sourdes et malentendantes, la réitération de la violence – culturelle, symbolique – forge également des possibilités d'agentivité. Dans une perspective foucaldienne, Halperin (2000) rappelle que : « Le pouvoir n'est pas intrinsèquement, ni seulement négatif : il n'est pas seulement le pouvoir de nier, de supprimer ou de contraindre [...]. Le pouvoir est aussi positif et productif. Il produit des possibilités d'action, de choix – et, finalement, il produit les conditions d'exercice de la liberté [...]. Le pouvoir n'est donc pas l'opposé de la liberté. Et la liberté n'est pas une liberté en dehors du pouvoir – ce n'est pas une zone privilégiée extérieure au pouvoir, hors d'atteinte du pouvoir, mais une potentialité interne au pouvoir, et même un des effets du pouvoir » (Halperin, 2000:33).

C'est parce que je ressentais une forte dissonance à ce qu'il n'y ait aucune bande dessinée entièrement en langue des signes (Leduc, à *paraître*) que j'ai eu envie de mener une recherche-création. Grâce au potentiel des technologies numériques, la BD* est devenue site d'agentivité et de créativité, en permettant à des personnes sourdes de témoigner, en signant, de leur sourditude, à travers les milles nuances du quotidien (Leduc, 2016c). Ce faisant, la BD* contribue à développer des savoirs signés nécessaires aux renouvellement des perspectives épistémologiques et des pratiques solidaires (Leduc, 2015).

J'ai mené cette recherche avec le souhait qu'une meilleure compréhension des subtilités de l'oppression vécue par les personnes sourdes et



nicole-harrington

REGARDS

malentendantes puisse générer des conditions de sensibilité génératrices de nouvelles possibilités pour le devenir de la sourditude et pour le devenir de nos sociétés formées de personnes entendantes, sourdes et malentendantes. Je désire que ces nouvelles possibilités prennent la forme de transformations au sein de nos pratiques quotidiennes, culturelles et communicationnelles, et tout particulièrement, à travers ces « bouts d'existence » (Laplantine, 2005:260) que sont les rencontres et les interactions qui tissent nos vies et lui donnent sens. La déconstruction des privilèges entendants offre en ce sens des avenues prometteuses³¹.

Notes

1. Cet article est composé en partie de passages de ma thèse inédite de recherche-création en communication (Leduc, 2015). Je remercie Geneviève Bujold pour sa révision du texte.

REGARDS

2. Ma traduction, comme c'est le cas pour toutes les citations traduites. Les citations originales en LSQ ne peuvent être reproduites ici, compte tenu des limites techniques de l'écriture typographiée, mais j'indique la référence temporelle dans la vidéo. Leduc, 2016a, <https://vitheque.com/fr/oeuvres/cest-tombe-dans-loreille-dune-sourde-emilie>, 7min20 à 7min22.

3. *C'est tombé dans l'oreille d'une Sourde* est une bande dessinée – un néologisme désignant une bande dessinée bilingue en langue des signes québécoise (LSQ) et en français produite à partir d'extraits d'entrevues avec des personnes sourdes et des membres de ma famille entendante réalisées dans le cadre de ma thèse. Pour la distinguer, j'ajoute un astérisque à l'acronyme conventionnel : BD*. Utilisant la vidéo comme forme d'écriture apte à rendre compte de la tridimensionnalité des langues des signes et de leurs composantes linguistiques, la BD* d'une durée totale de 4 heures est produite sous forme de chapitres vidéo diffusés sur un site Internet. Produite en noir et blanc, elle comporte des vidéos de protagonistes signant la LSQ, éditées avec un effet de dessin animé, des textes en français disposés dans des phylactères et des arrière-plans édités avec un logiciel de graphisme. Lancé aux Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM) et primé au Toronto International Deaf Arts and Film Festival (TIDFAF), un court-métrage de 16 minutes a été produit pour des fins de diffusion publique.

4. Alors que la surdité est un terme souvent déterminé par le champ médical, le concept de sourditude (Ladd, 2003) met « l'accent sur la position existentielle des personnes sourdes plutôt que sur la surdité en tant que pathologie ou condition physique » (Leduc et Grenier, 2017:214). Le concept de sourditude comporte un ensemble de significations impossible à aborder ici. Ladd

reconnaît ainsi que « le concept n'est pas "fini" et que – peut-être paradoxalement – l'exploration de ses significations fait partie de la signification même du concept » (Kusters et De Meulder, 2013:432). Citation originale : « [...] the concept is not "finished" and that— perhaps paradoxically—the exploration of its meaning is part of the meaning of the Deafhood concept itself [...] »

5. Leduc, 2016a, <https://vitheque.com/fr/oeuvres/cest-tombe-dans-loreille-dune-sourde-pamela>, 13min à 13min08.

6. Leduc, 2016a, <https://vitheque.com/fr/oeuvres/cest-tombe-dans-loreille-dune-sourde-hodan>, 23min46 à 23min48.

7. « Oppression designates the disadvantage and injustice some people suffer not because a tyrannical power coerces them, but because of the everyday practices of a well-intentioned liberal society ».

8. Contrairement au modèle médical du handicap qui s'intéresse aux limitations fonctionnelles de l'individu, le modèle social du handicap, développé par les *Disability Studies* (études sur le handicap), situe le handicap comme résultant de conditions structurelles limitant l'accessibilité au niveau social, culturel, politique et communicationnel (Barnes, 1991; Davis, 2010; Goodley, 2011).

9. On ne dit pourtant pas langage français mais bien langue française. Le terme « interprète gestuel » (plutôt qu'interprète LSQ-français, par exemple) fréquemment utilisé est également problématique puisque d'une part, il réitère le stéréotype d'une sous-langue composée de « gestes » plutôt que de signes et, d'autre part, il ne rend pas compte de l'existence de la pluralité des langues des signes. On ne s'imaginerait pas regrouper tous les interprètes de langues parlées sous l'expression « interprète oral » : il existe bel et bien des désignations spécifiques en



la matière (par exemple une interprète français-espagnol).

10. L'Association des Sourds du Canada documente différentes formes de discrimination sur son site Internet (ASC, 2012).

11. « [...] shame is more disturbing to the self and more central to a sense of identity than other affect is ».

12. Alors que, dans les communautés sourdes, langue des signes et cultures sourdes sont sources de fierté, je me suis interrogée sur l'incidence du terme « malentendant », dont le point de référence demeure la norme d'une « bonne entendance ». Des malentendants-es considèrent-elles leur singularité comme digne de fierté? Il y aurait lieu d'investiguer.

13. La question de l'intériorisation de l'oppression se pose de façon singulière à l'heure où les technologies de l'implantation cochléaire reçoivent un vaste appui social et médical. Ainsi, selon une étude menée au *East Danish Cochlear Implant Center*, l'estime de soi des enfants ayant un implant cochléaire serait similaire à celle des enfants entendants (Percy-Smith et al., 2008). Toutefois, ces enfants peuvent rencontrer des difficultés dans le domaine de la participation sociale et du bien-être socioaffectif (Punch et Hyde, 2011). Par ailleurs, certaines personnes sourdes ayant reçu un implant en tant qu'enfant critiquent le choix de leurs parents une fois à l'âge adulte (Swanson, 1997). Comme le remarque le docteur Hartley Bressler, si les histoires de succès de l'implant cochléaire s'articulent souvent autour de l'analogie du miracle, les échecs sont quant à eux rarement voire jamais documentés (ibid, p. 930). Dans tous les cas, il s'agit d'une question complexe ici uniquement survolée.

14. « [...] deep historicity of why, how, where, and with whom we may feel that we belong ».

15. Ce nom est difficilement traduisible en français (le mot « passage » me semble imprécis). J'utilise donc le terme anglais « *passing* » que j'utilise sans guillemets étant donné son usage courant. Pour le verbe, j'utilise le terme « passer ».

16. « [...] able-bodiedness, even more than heterosexuality, masquerades as a nonidentity, as the natural order of things. »

17. Ce sont les figures que Samuels (2003) étudie comme sites de non visibilité (inapparente) et d'invisibilité (inintelligible).

18. Présomption à l'entendance que l'on pourrait comparer à la présomption à l'hétérosexualité. Parler avec la main devant la bouche ou supposer que son interlocuteur-trice comprend les paroles des chansons ou entend les oiseaux sont des situations de présomption à l'entendance qui pourraient revêtir une connotation similaire, dans le cas d'une présomption à l'hétérosexualité, à demander d'emblée à une femme si elle a un conjoint (excluant implicitement dans la formulation la possibilité qu'elle ait une conjointe).

19. « Discourses of coming out and passing are central to visibility politics, in which coming out is generally valorized while passing is seen as assimilationist. »

20. Par exemple, Peifer explique comment elle a commencé à utiliser une canne blanche parce que certaines personnes ne croyaient pas qu'elle était aveugle (1999).

21. Le taux de problèmes de santé mentale chez les personnes sourdes est deux fois plus élevé que celui étant associé à la population entendants (Hindley et al., 2000 in Kusters et al., 2013, p. 430)

22. « [...] the sensation is the first glimmer of a determi-

nate experience »

23. « [...] the kind of texture that is dense with offered information about how, substantively, historically, materially, it came into being. »

24. « [...] emotions are not simply something 'I' or 'we' have. »

25. La répétition est également un thème central des théories de la performativité telles que développées, entre autres, par Judith Butler et John Langshaw Austin.

26. « [...] the role of repeated and habitual actions in shaping bodies and worlds. »

27. Le concept de dissonance est également utilisé en lien avec les identités racisées (Leigh, 2009 : 129; Ridley, 2005).

28. « Dissonance: Clash. Tension. Disharmony. Disequilibrium. Contradiction. Restlessness. Irresolution. Imbalance. Neither noise nor cacophony, dissonance pairs together the incompatible with results that surprise, offend, invite, disturb and excite, spurring action and creativity. Dissonance sparks and ignites. Think of dissonance as the endless clashing of notes and chords in musical dissonance, of ideas in cognitive dissonance, of systems of life in cultural dissonance, of words in poetic dissonance. »

29. Le Finger Lakes Environmental Film Festival s'adresse aux étudiant-es de doctorat racisé-es à Ithaca.

30. Tel que le suggère le titre français du film « Les enfants du silence » (Haines, 1986).

31. Pour le lectorat intéressé, j'ai traduit et bonifié la déclaration sur les privilèges entendants d'Alison Aubrecht et al. (2012), disponible en ligne sur academia.edu : goo.gl/Nj5BQC (URL simplifié).

Références

- Ahmed, Sara (2015), *Cultural Politics of Emotion*, 2^e édition, New York : Routledge.
- (2006), *Queer Phenomenology : Orientations, Objects, Others*, Durham et Londres, Duke University Press.
- ACS - Association des Sourds du Canada (2012), « L'emploi et l'employabilité », en ligne : http://www.cad.ca/emploi_et_employabilite.php.
- Aubrecht, Alison et Erin Furda (2012), *Exploring Hearing Privilege: An Introduction*, en ligne : <http://facundoelement.tumblr.com/post/103207822435/exploring-hearing-privilege-an-introduction>, consulté le 20 septembre 2017. Version française par Véro Leduc (2013), en ligne sur academia. edu : goo.gl/Nj5BQC (URL simplifié)
- Bat-Chava, Yael (2000), « Diversity of deaf identities », *American Annals of the Deaf*, 145(5), p. 420-428.
- Bauman, H-Dirksen L. (dir) (2008), *Open Your Eyes. Deaf Studies Talking*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- (2004), « Audism: Exploring the Metaphysics of Oppression », *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, 9, p. 239-246.
- Bauman, H-Dirksen L. et Scott Simser (2013), *Au-delà du capacitisme et de l'audisme : garantir le respect des droits de la personne des citoyens sourds et malentendants (sic.)*, Sudbury, société canadienne de l'ouïe, 53 pages. En ligne : http://www.chs.ca/sites/default/files/au-delà_du_capacitisme_et_de_laudisme_2013_1.pdf.
- Brueggemann, Brenda Jo (2010), « On (Almost) Passing », in Lennard J. Davis (dir.), *The Disability Studies*

REGARDS

- Reader, 3e édition, New York et Londres, Routledge, p. 209-219.
- (1999), *Lend Me Your Ear: Rhetorical Constructions of Deafness*, Washington, Gallaudet University Press.
- Brunnberg, Elinor (2010), « Hard-of-hearing children's sense of identity and belonging », *Scandinavian Journal of Disability Research*, 12(3), p. 179-197.
- Campbell, Fiona A. Kumari (2008), « Exploring internalized ableism using critical race theory », *Disability & Society*, 23, p. 151-162.
- Clough, Patricia T. (2007), *The Affective Turn. Thorizing the Social*, Durham et Londres, Duke University Press.
- Cudd, Ann E. (2006), *Analyzing Oppression*, New York, Oxford University Press.
- Cutter, Martha J. (1996), « Sliding Significations: Passing as a Narrative and Textual Strategy in Nella Larsen's Fiction », in Elaine K. Ginsberg (dir.), *Passing and the Fictions of Identity*, Durham, Duke University Press, p. 75-100.
- Davis, Lennard J. (1995), *Enforcing Normalcy: Disability, Deafness, and the Body*, Londres et New York, Verso.
- Deutsch, Morton (2006), « A Framework for Thinking About Oppression and Its Change », *Social Justice Research*, 19(1), p. 7-41.
- Finger Lakes Environmental Film Festival (2014), « Dissonance », en ligne : <http://www.ithaca.edu/fleff/dissonance>, consulté le 1^{er} septembre 2014.
- Foss, Katherine A (2014), « Constructing Hearing Loss or "Deaf Gain?" Voice, Agency, and Identity in Television's Representations of d/Deafness », *Critical Studies in Media Communication*, 31(5), p. 426-447.
- Fraser, Nancy (2005), *Qu'est-ce que la justice sociale?* Paris, La découverte.
- Garland-Thomson, Rosemarie (2011), « Integrating Disability, Transforming Feminist Theory », in Kim Q. Hall (dir.), *Feminist Disability Studies*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press, p. 14-47.
- Gaucher, Charles (2012), « Les Sourds ne gesticulent pas, ils "signent" : Réflexion sur le rapport entre corps sourds et langues des signes », *Anthropologie et Sociétés*, 36(3), p. 153-170.
- (2009), *Ma culture, c'est les mains. La quête identitaire des sourds au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Ginsberg, Elaine K. (1996), *Passing and the Fictions of Identity*, Durham, Duke University Press.
- Glickman, Neil S. et Michael A. Harvey (1996), *Culturally Affirmative Psychotherapy With Deaf Persons*, New York, Routledge.
- Goffman, Erving (1963), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit.
- Halperin, David (2000), *Saint Foucault*, Paris, EPEL.
- Harmon, Kristen C (2013), « Growing Up to Become Hearing. Dreams of Passing in Oral Deaf Education », in Jeffrey A. Brune et Daniel J. Wilson (dir.), *Disability and Passing: Blurring the Lines of Identity*, Philadelphia, Temple University Press.
- Harrison, Kelby (2012), « Power Over the Passing Subject: Creating Ethics Under Oppression », in Kelby Harrison et Dennis R. Cooley (dir.), *Passing/Out: Sexual Identity Veiled and Revealed*, Londres, Ashgate Publishing.
- Harvey, M.A. (2002), *Psychotherapy with Deaf and Hard of Hearing Persons: A Systemic Model*, 2^e édition, Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
- (1993), « Cross Cultural Psychotherapy With Deaf Persons: a Hearing, White, Middle Class, Middle Aged,



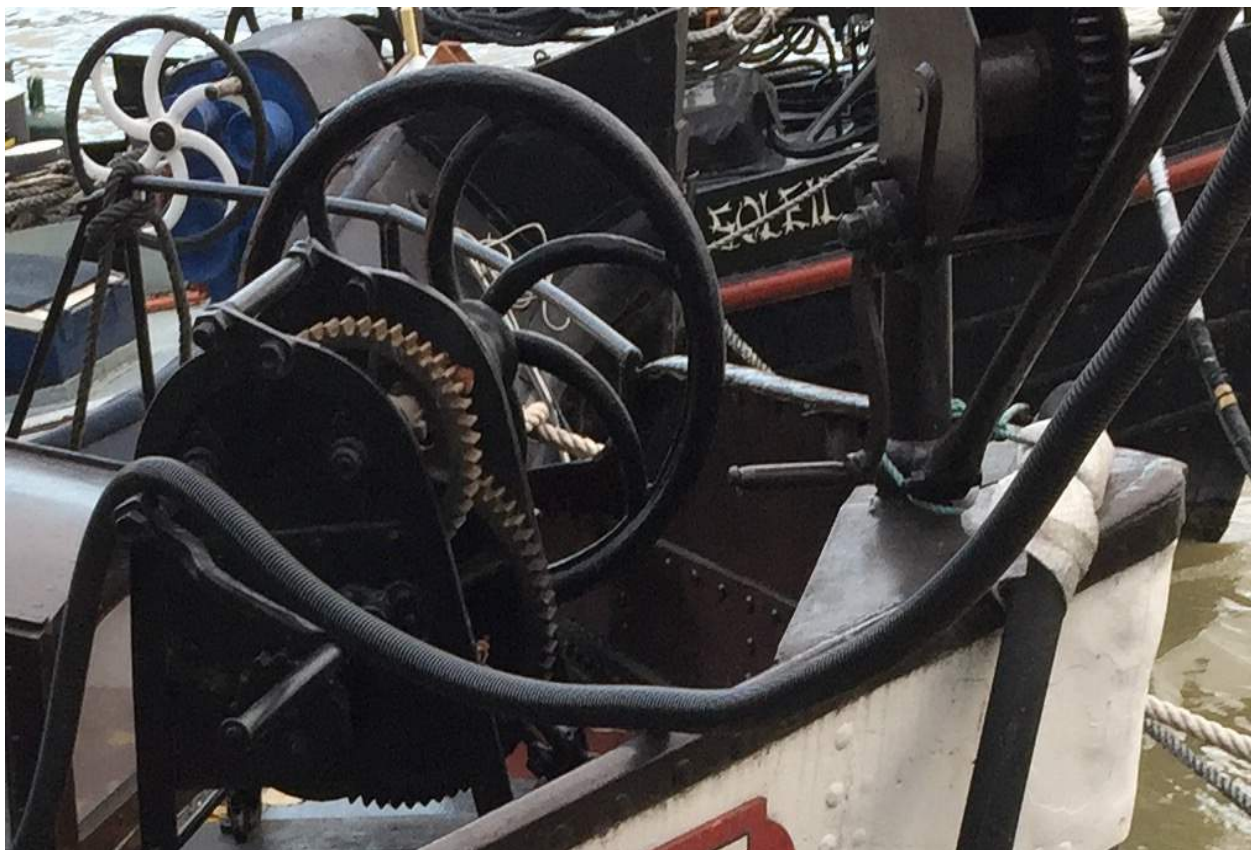
cmcall mmxvii

- Non-gay, Jewish, Male, Therapist's Perspective », *Journal of the American Deafness and Rehabilitation Association*, 26(4), p. 43-55.
- Harvey, Jean (1999), *Civilized Oppression*, Lanham, Rowman and Littlefield Publishers.
- Higgins, Paul C. (1980), *Outsiders in a Hearing World. Sociology of Deafness*, Beverly Hills et Londres, Sage.
- Hole, Rachelle (2007), « Narratives of Identity: a Poststructural Analysis of Three Deaf Women's Life Stories », *Narrative Inquiry*, 17(2), p. 259-278.
- Humphries, Tom (1975), *Audism: The making of a word*, inédit.
- Jambor, Edina et Marta Elliott (2005), « Self-esteem and Coping Strategies among Deaf Students », *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, 10(1), p. 63-81.
- Kent, Bruce A. (2003), « Identity Issues for Hard-of-Hearing Adolescents Aged 11,13 and 15 in Mainstream Settings », *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, 8(3), p. 315-324.
- Kosofsky Sedgwick, Eve (2003), *Touching Feeling : Affect, Pedagogy, Performativity*, Durham, Duke University Press.
- Kusters, Annelies et Maartje De Meulder (2013), « Understanding Deafhood: in search of its meanings », *American Annals of the Deaf*, 157(5), p. 428-438.
- Ladd, Paddy (2003), *Understanding Deaf Culture. In Search of Deafhood*, Buffalo, Toronto et Sydney, Multilingual Matters.
- Lane, Harlan (1992), *The Mask of Benevolence: Disabling the Deaf Community*, Knopf.
- Laplantine, François (2003), *De tout petits liens*. Paris, France : Mille et une nuits.
- Leduc, Véro (à paraître), « Est-ce vraiment une bande dessinée ? Langues des signes, intermédialité et déconstruction culturelle », *Canadian Journal of Disability Studies*, numéro spécial *Crippling the Arts*.
- (2016a), *C'est tombé dans l'oreille d'une Sourde*, bande dessinée numérique bilingue en LSQ et en français, 10 chapitres-vidéos, Montréal, Distribution Le Vidéographe. En ligne : www.vimeo.com/channels/bdisq et <https://vithèque.com/fr/oeuvres/cest-tombe-dans-l-oreille-dune-sourde-les-personnages>
- (2016b), *C'est tombé dans l'oreille d'une Sourde*, court-métrage, 16 minutes, Montréal, Distribution Le Vidéographe.
- (2016c), « "It Fell on Deaf Ears": Deafhood Through the Graphic Novel as a Form of Artivism », in C. Kelly et M. Orsini (dir.), *Mobilizing Metaphor: Art, Culture and Disability Activism in Canada*, Vancouver, UBC Press.
- (2016d), « Digital Art », in P. Boudreault et G. Gertz (dir.), *The Deaf Studies Encyclopedia*, Los Angeles et Londres, Sage Publications.
- 2015. *C'est tombé dans l'oreille d'une Sourde. La sourditude par la bande dessinée*. Thèse de doctorat inédite, Département de communication, Université de Montréal.
- Leduc, Véro et Line Grenier (2017), « Signer/connecter : Enjeux croisés du vieillissement, des technologies et de la sourditude », *Canadian Journal of Communication | Revue canadienne de communication*, numéro thématique *Seniors and Technologies | Issues of inclusion and exclusion*, p. 213-233.
- Leigh, Irene (2009), *A Lens on Deaf Identities*, Oxford, Oxford University Press.
- Massumi, Brian (2002), *Parables for the Virtual: Movement, Affect, Sensation*, Durham et Londres, Duke University Press.
- McRuer, Robert (2003), « As Good As It Gets: Queer Theory and Critical Disability », in Robert McRuer et Abby L. Wilkerson (dir.), *Desiring Disability: Queer Theory Meets Disability Studies*, GLQ, *A Journal of Lesbian and Gay Studies*, 9(1-2), p. 79-105.
- Peifer, Deborah (1999), « Seeing Is Be(liev)ing », in Victoria A. Brownworth. et Susan Raffo (dir.), *Restricted Access: Lesbians on Disability*, Seattle, Seal Press, p. 30-34.
- Percy-Smith, Lone, Per Cayé-Thomasen, Mette Gudman, Jørgen Hedegaard Jensen et Jens Thomsen (2008), « Self-esteem and social well-being of children with cochlear implant compared to normal-hearing children », *International Journal of Pediatric Otorhinolaryngology*, 72(7), p. 1113-1120.
- Probyn, Elizabeth (1996), *Outside Belongings*, New York et Londres, Routledge.
- Punch, Renée et Merv Hyde (2011), « Social Participation of Children and Adolescents With Cochlear Implants: A Qualitative Analysis of Parent, Teacher, and Child Interviews », *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, 16(4), p. 474-493.
- Ridley, Charles R. (2005), *Overcoming Unintentional Racism in Counseling and Therapy: A Practitioner's Guide to Intentional Intervention*, Thousands Oaks, Sage.
- Rose, Fabien (2013), « (Sa)voir le genre autrement : le gender passing comme paradigme », thèse de doctorat, Montréal, Université Concordia.
- Samuels, Ellen (2011), « Critical Divides: Judith Butler's Body Theory and the Question of Disability », in Kim Q. Hall (dir.), *Feminist Disability Studies*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press, p. 48-66.
- (2003), « My Body, My Closet : Invisible Disability and the Limits of Coming-Out Discourse », in Robert McRuer et Abby L. Wilkerson (dir.), *Desiring Disability: Queer Theory Meets Disability Studies*, GLQ, *A Journal of Lesbian and Gay Studies*, 9(1-2), p. 233-255.
- Sánchez, María Carla et Linda Schlossberg (2001), *Passing: Identity and Interpretation in Sexuality, Race, and Religion*, New York, New York University Press.
- Sandoval, Gaby (1997), « Passing Loquería », in Laura Harris and Elizabeth Crocker (dir.), *Femme : Feminists, Lesbians, and Bad Girls*, New York, Routledge, p. 170-174.
- Sekoff, Hallie (2012), « Christine Sun Kim, A Deaf Artist, "Reclaims Sound" In A Short Film By Todd Selby (VIDEO) », *Huffington Post*, en ligne : http://www.huffingtonpost.com/2012/09/10/christine-sun-kim-deaf-pe_n_1870489.html.
- Shakespeare, Tom (2006), *Disability Rights and Wrongs*, New York, Routledge.
- Swanson, Lynne (1997), « Cochlear implants: the head-on collision between medical technology and the right to be deaf », *CMAJ: Canadian Medical Association Journal*, 157(7), p. 929-932.
- Tidball, L. Kaye (1986), « A study of the coping strategies developed by older adults who have been deaf since adolescence and possible application of the strategies to the aging process », thèse de doctorat, Lincoln, University of Nebraska.
- Van Wormer, Katherine (2005), « Concepts for Contemporary Social Work: Globalization, Oppression, Social Exclusion, Human Rights, Etc. », *Social Work and Society*, 3, p. 1-10.
- Walker, Lisa (2001), *Looking Like What You Are: Sexual Style, Race, and Lesbian Identity*, New York, New York University Press.
- Young, Iris Marion (1990), *Justice and the Politics of*

Démantèlement de l'État social et lutte à la pauvreté

Quelle place pour la défense collective des droits?

REGARDS



cncall mmxvii

*Maxime Boucher
chercheur associé au
Groupe de recherche et de
formation sur la pauvreté
au Québec
candidat à la maîtrise en
sociologie à l'UQAM*

*Sylvia Bissonnette
coordonnatrice du Groupe
de recherche et de forma-
tion sur la pauvreté au
Québec*

*Tristan Ouimet-Savard
coordonnateur des dos-
siers politiques au Regrou-
pement des Auberges du
cœur du Québec*

Dans un contexte où l'État s'engage à se désengager de ses responsabilités traditionnelles en matière de lutte à la pauvreté et de garantir des droits sociaux et où les mouvements sociaux de la société civile n'arrivent plus à faire reculer l'agenda néolibéral, que représente la volonté de l'État québécois de partager ses responsabilités avec certains acteurs sociaux dont les groupes de défense collective des droits ? S'agit-il d'une opportunité d'action pour les chercheurEs et praticienNEs ? D'une stratégie de récupération de ceux-ci ? Ou encore d'une démission étatique en matière de lutte à la pauvreté ?

Ces questions ont été débattues lors d'un séminaire réunissant praticienNEs et chercheurEs de différents horizons organisé le 15 juin 2017 au CREMIS avec comme titre « Démantèlement de l'État social et lutte à la pauvreté : quelle place pour la défense collective des droits? ». Quatre panélistes, Maxime Boucher, Emmanuelle Bernheim, Bill Clennett et Vivian Labrie, ont été invités pour lancer les discussions. Une délégation de l'Association APPUIS (*Accueil Prévention Urgence Insertion Sociale*) de Mulhouse en Alsace a participé à ces échanges afin d'en connaître davantage sur le modèle québécois des organismes communau-

taires en défense collective des droits.

Laurent Konopinski, directeur général de l'Association APPUIS, a bien exprimé comment se traduit cette problématique sur le terrain lorsque vient le temps d'intervenir auprès de personnes appauvries. Que peuvent faire concrètement les praticienNES pour soulager minimalement les misères intolérables qu'ils et elles côtoient, sans pour autant participer à la fabrique de l'exclusion sociale en aidant les individus dit « mal-adaptés » ou « exclus » à se « réadapter » ou à « s'intégrer » au système même qui produit l'exclusion?

Cet article a été écrit à partir de différents points de convergence et de divergence qui ont émergé au séminaire avec l'objectif de dégager des pistes futures de discussion et d'action. Il ne s'agit pas d'un résumé exhaustif des points de vue exprimés. Nous mettons plutôt en tension certains points divergents afin d'identifier des nœuds ou des problèmes qui nous paraissent particulièrement intéressants. Ces points sont traités en lien avec les trois grands thèmes qui ont structuré le séminaire : l'État social, la lutte à la pauvreté et la défense collective des droits sociaux.

L'État social, exploitation et émancipation

D'abord, plusieurs consensus se dégagent: l'État social, tel qu'on le connaissait, est en voie d'être démantelé. Il garantit moins de protections sociales qu'auparavant et les groupes de défense collective des droits ne réussissent pas à ralentir ce démantèlement qui appauvrit et exclut des milliers de personnes. Le développement de l'État social, surtout pendant les trois décennies qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, a contribué à élargir l'accès à la citoyenneté et au bien-être en garantissant diverses protections et assurances sociales aux individus et en favorisant le plein-emploi. C'est alors que la qualité de vie de certaines franges de la population s'est améliorée considérablement et que la «classe moyenne» est apparue de plus en plus comme ayant un niveau de vie auquel tout le monde pouvait aspirer. Cependant, depuis la fin des années 1970, on observe plutôt une inversion de cette tendance, avec l'érosion de la classe moyenne, l'apparition de nouvelles formes de travail précaire, la croissance des inégalités sociales et le développement de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Du côté des divergences exprimées au séminaire, différents points de vue émergent quant aux origines et à la visée de l'État social. Ainsi, certains mentionnent que le développement de l'État social a d'abord été motivé, au début du 20^e siècle, par une volonté d'une partie de l'élite de trouver une réponse à des problèmes sociaux

– dont l'appauvrissement et la colère des ouvriers – jugés menaçants pour la paix et la stabilité sociales. Dans cette perspective, les formes de solidarité mutuelles, alors instituées par l'État, auraient surtout servi à réduire les risques sociaux associés à l'industrialisation, à commencer par la fracture sociale entre prolétariat et patronat. On fait valoir que l'État social a permis à une industrialisation destructrice pour l'humain et pour la Terre de se reproduire de manière relativement harmonieuse et stable, malgré les conséquences néfastes qui en découlent.

D'autres personnes présentes font valoir que le développement de l'État social relève non pas des élites, mais bien de la base puisque ce seraient les mouvements sociaux et les syndicats, en s'organisant et en luttant pour les droits sociaux, qui auraient présidé à ce développement. Toutefois, ce ne sont pas tous les mouvements sociaux qui auraient réussi à se faire reconnaître également, les groupes racisés ayant depuis longtemps critiqué l'État social pour sa tendance à privilégier la classe moyenne blanche et salariée aux dépens des minorités. Ces divergences soulignent l'importance de développer nos recherches et échanges sur les origines et les possibles de l'État social, afin de mieux dégager ce qu'il nous est permis d'en espérer.

Élimination de la pauvreté ou perpétuelle réinsertion

L'expression « lutte à la pauvreté » est polysémique et peut désigner une panoplie de pratiques, dont certaines s'opposent dans leurs fondements et dans leurs visées, comme la défense collective des droits et le développement de services ciblés et exclusifs aux personnes en situation de pauvreté. Par ailleurs, la lutte à la pauvreté comprend deux termes : *lutte* et *pauvreté*. C'est donc dire qu'elle désigne des pratiques, des actions, des interventions qui s'attaquent à la pauvreté. Dès lors, ces différentes actions se retrouvent en étroite relation avec la manière de concevoir, de définir, voire de mesurer ce contre quoi elles luttent – en l'occurrence la pauvreté.

Sur la mesure plus spécifiquement, les avis divergent chez les participants. D'un côté, on considère qu'il faut avoir une mesure claire de la pauvreté fondée sur des indicateurs comme la mesure de panier de consommation. Cette mesure, qui permet de définir le revenu nécessaire pour chaque type de ménage dans un temps et un lieu donnés pour combler les besoins de base de ses membres, pourrait servir à évaluer nos pratiques de lutte à la pauvreté ou à concevoir des politiques publiques. Par exemple, cette mesure servirait à concevoir des mécanismes de transfert de revenus qui ne laisseraient personne en deçà du revenu

REGARDS

« Dans ce contexte de morcèlement de la question sociale, il devient de plus en plus difficile pour les groupes de conserver une approche globale et d'agir sur les causes structurelles de la pauvreté »

minimum établi pour pouvoir satisfaire leurs besoins de base.

De l'autre côté, on questionne les risques qu'il y a à concevoir la pauvreté exclusivement à travers des indicateurs statistiques quantitatifs. On fait valoir que si la pauvreté se vit comme un manque de ressources pour combler ses besoins, elle est aussi une situation dans laquelle la personne se trouve stigmatisée et exclue par l'effet conjugué de sa situation défavorable sur les marchés du travail et de la consommation et des services et programmes qui lui sont exclusivement destinés et qui la stigmatisent en tant que personne en situation de pauvreté. En comprenant la pauvreté à partir d'un seuil de revenu préétabli, il serait possible pour une société de se targuer d'avoir éliminé la pauvreté en permettant à quiconque d'atteindre ce minimum par l'intermédiaire de transferts gouvernementaux, tout en laissant intactes les dynamiques enrichissantes et appauvrissantes.

Sur ces dynamiques « enrichissantes et appauvrissantes », la réflexion est à poursuivre. Alors que sont manifestes au séminaire autant la volonté de s'attaquer aux causes de la pauvreté (ou du moins de ne pas les perpétrer) que le postulat que nous vivons dans une société qui génère systématiquement et collectivement des inégalités et des exclusions sociales, il est pourtant difficile de dégager un consensus relatif aux causes de cette même pauvreté.

Cet enjeu se pose de façon singulière en cette ère néolibérale, puisque le néolibéralisme influe autant sur les causes de la pauvreté que sur les manières de la concevoir et de la résoudre. Selon l'agenda néolibéral, le rôle de l'État dans la lutte à la pauvreté consiste à organiser les acteurs de la société civile afin qu'ils luttent eux-mêmes contre la pauvreté. Cette tendance favorise, par le fait même, le déploiement de dynamiques de régulation sociale qui encouragent à la fois la responsabilisation et la discipline des individus et populations dites « à risque ». Comme conséquence du néolibéralisme, les acteurs et actrices de la société civile et les différents enjeux qui les préoccupent représentent autant de « causes » à défendre qui sont mises en concurrence dans l'espace publique et l'arène politique face aux bailleurs de fonds. Cette mise en concurrence favorise l'adoption, volontaire ou non, d'une logique corporatiste. Pour obtenir du financement et de l'attention politique et médiatique, on doit mettre en évidence l'injustice particulière vécue par chaque type de personne et population, que ce soit, par exemple, les enfants, les jeunes, les mères monoparentales ou les personnes immigrantes, entre autres. Dans ce contexte de

morcèlement de la question sociale, il devient de plus en plus difficile pour les groupes de conserver une approche globale et d'agir sur les causes structurelles de la pauvreté.

Ce constat exige de mieux définir et comprendre ce que renferme concrètement la lutte à la pauvreté. Considérant que la pauvreté est la résultante de « dynamiques enrichissantes et appauvrissantes », il faudrait cerner les causes et les rouages de celles-ci afin de bien identifier ce contre quoi nous luttons et comment mener adéquatement cette lutte.

Finalement, plusieurs intervenantEs soulignent que la lutte à la pauvreté les place dans une posture morale et professionnelle difficile, puisque le soulagement des problèmes individuels et la réinsertion sociale pourraient permettre la reproduction même de la société qui génère la pauvreté et l'exclusion. À l'éprouvante question « que faire ? », il est proposé d'intervenir en prenant en compte la globalité des personnes et en faisant émerger les libertés et les oppressions qui traversent autant l'expérience de celles qui ont recours aux services sociaux, que de celles qui y travaillent.

Ces nœuds pourraient être davantage dénoués et ces possibilités d'action explorées en créant des lieux d'échanges entre praticiens et usagers des services sociaux, afin de discuter des limites organisationnelles, personnelles et structurelles, entre autres, qu'ils rencontrent dans leur intervention professionnelle ou dans leurs parcours de vie.

La défense collective des droits sociaux

La défense collective des droits sociaux a été au centre des discussions lors du séminaire. Il s'agit d'une approche particulièrement développée au Québec qui désigne des pratiques sociales visant à accompagner des collectivités dont les droits sont bafoués, afin que celles-ci puissent développer leur pouvoir d'agir, se représenter dans l'espace public et lutter dans le but d'obtenir une modification des règles et lois en vigueur qui leur serait favorable. Ce faisant, la défense collective des droits interpelle et fait notamment pression sur les décideurEs afin qu'ils et elles adoptent ou modifient des lois. Qui plus est, ce type de défense des droits évolue dans un cadre administratif et financier reconnu, soutenu et régulé par l'État québécois par l'intermédiaire du *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales* qui est une des nombreuses branches du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec.

Lors les échanges, on fait état du rôle dyna-

mique qu'a joué la défense collective des droits dans le développement de l'État social, en faisant la promotion de politiques sociales plus inclusives et en mobilisant les personnes qui en sont exclues. Ce faisant, plusieurs groupes marginalisés et appauvris auraient ainsi réussi à obtenir des gains significatifs eu égard à leurs conditions de vie.

Sur le terrain, la défense collective des droits se trouve cependant dans une posture financière difficile et l'autonomie des groupes qui la portent est questionnée. Ces pratiques, qui visent à comprendre les effets injustes du cadre légal et à transformer celui-ci, se trouvent de plus en plus marginalisées par les méthodes de financement des groupes communautaires inspirées de la nouvelle gestion publique. Par ces méthodes, on tend à orienter les groupes vers des projets collectifs qui impliquent directement les individus dans des solutions immédiates pour améliorer leur sort et qui sont susceptibles d'avoir des résultats rapides et mesurables. Ainsi, la cible des interventions devient davantage le cadre social de vie que le cadre légal. Ce faisant, c'est tout le discours et l'analyse que porte la défense collective

des droits qui se trouvent à devoir se conformer aux méthodes et aux objectifs prescrits par les bailleurs de fonds – l'offre de fonds ayant un impact direct sur le rôle et la mission du milieu communautaire et son capacité d'agir.

Ces constats soulignent la nécessité d'une analyse approfondie du rôle des bailleurs de fonds dans le détournement de la mission du secteur communautaire. Ils soulignent aussi la nécessité de stratégies pour résister en défendant l'autonomie et le fonctionnement démocratique de ce secteur, tout en réaffirmant sa visée de transformation sociale.

On se demande si la diversité du mouvement communautaire – et plus largement des mouvements sociaux – fait sa force ou sa faiblesse. D'un côté, ce mouvement a du mal à dégager une alternative viable et rassembleuse au modèle capitaliste néolibéral actuel. De l'autre, c'est justement la diversité et la pluralité du communautaire qui lui permettent de porter des points de vue à la marge des points de vue dominants et de développer des pratiques et des espaces alternatifs. Ce débat traverse les mouvements altermondialistes. Il s'agit d'un débat difficile et sensible qui requiert

REGARDS



Creative commons todd-quackenbush

d'explorer les fondements de ces postures opposées pour identifier des convergences possibles.

La défense collective des droits se trouve donc dans cette posture paradoxale où elle est soutenue financièrement par l'État afin de surveiller et de critiquer ce dernier en matière de justice sociale et de droits sociaux. Si on admet que l'État participe aux dynamiques enrichissantes et appauvrissantes, que signifie donc la défense collective des droits comme critique d'un État appauvrissant qui soutient financièrement sa propre critique? Des thèses critiques du néolibéralisme rappellent que ce type de défense des droits pourrait être un des nombreux dispositifs disciplinaires qui cherchent à rendre les individus responsables de leur propre sort, afin de décharger l'État de ses responsabilités sociales. Il s'agit de rendre la société civile capable de s'autoréguler en pouvant se passer des droits sociaux, relevant de l'État, pour palier aux risques sociaux.

D'un autre côté, la défense collective des droits a permis de faire reconnaître les individus les plus stigmatisés et exclus de la population comme des citoyens à part entière qui ont la capacité et le droit d'assumer leur dignité et leur responsabilité citoyenne. À ce propos, Emmauelle Bernheim a rappelé, lors du séminaire, qu'il ne s'agit pas simplement de redonner une compétence à des individus pour qu'ils puissent s'en acquitter correctement. En effet, ses recherches auprès de personnes qui se représentent seules devant les tribunaux montrent qu'elles n'ont pas nécessairement les compétences ni les ressources pour se représenter convenablement. Faute de bien saisir les procédures et le langage juridiques, elles perdent plus souvent qu'autrement.

La défense collective des droits peut ainsi être vue de deux manières opposées: sert-elle à émanciper les individus opprimés, ou plutôt à étendre le joug d'un régime oppressant jusqu'à en responsabiliser les personnes opprimées et y intégrer les laissés pour compte?

La question du rôle de la défense des droits est liée à celle de la pertinence des droits sociaux comme tels en tant que cible des revendications des mouvements sociaux. Le discours sur les droits sociaux est souvent trop abstrait pour rejoindre les parties de la population qui vivent le plus d'injustices sociales. Bill Clennett a rappelé aux participants que la Ligue des droits et libertés a fait le constat de l'incompatibilité des droits sociaux avec l'ordre économique et politique existant. Ces droits ne seraient accessibles que pour ceux et celles qui ont les

capacités de se conformer au modèle de la classe moyenne. Il ne faut pas non plus trop rapidement associer le thème des droits sociaux à la gauche politique, dans la mesure où ces droits peuvent être instrumentalisés par divers projets et tendances politiques. Conséquemment, les droits sociaux ne veulent pas nécessairement dire justice sociale. D'un autre côté, les droits sociaux sont des acquis historiques qui ont permis l'élargissement de la citoyenneté et on ne peut pas les laisser tomber, d'autant plus que le droit est un terrain de lutte central où sont déterminées les conditions dans lesquelles nous voulons vivre.

Tout comme les divergences de points de vue concernant l'État social lui-même, ces divergences exprimées lors du séminaire sur la défense des droits ouvrent sur la nécessité d'approfondir collectivement les connaissances sur les origines et les fondements des droits sociaux. L'incompréhension apparente de ces droits chez la majorité de la population souligne l'intérêt de mener cet approfondissement avec un échantillon diversifié de personnes.

Lieux de réflexivité critique

Ce séminaire a été une amorce de réflexion avec différents acteurs engagés et concernés par la pauvreté, dont certains tentent de l'éliminer à travers la défense collective des droits, tandis que d'autres se demandent si ce type d'action est le meilleur moyen pour l'enrayer. Des lieux de réflexion comme ce séminaire sont, selon nous, d'une importance fondamentale. Ils permettent aux praticienNEs et aux chercheurEs de réfléchir ensemble sur leurs propres pratiques et recherches. Il s'agit d'un lieu de réflexivité critique rare et précieux pour sa pertinence et sa fécondité.

Par cet article, nous espérons avoir donné un tour de roue supplémentaire aux discussions en mettant en évidence et en tension des avis divergents. Ce faisant, il nous sera plus facile de poursuivre le dialogue à partir des quelques repères que cet article aura pu fournir. Nous ne pouvons toujours pas répondre précisément à la question de savoir quelle est la place de la défense collective des droits au Québec, mais nous avons une meilleure idée des réponses qui peuvent être données à cette question, des réponses qui, rappelons-le, peuvent se trouver en parfaite opposition. Nous espérons que des chercheurEs se saisissent ou s'inspirent des questions soulevées pour y apporter des éléments factuels et historiques qui pourraient enrichir des discussions futures.

Créativité citoyenne

DOSSIER



Créativité sociale en temps de crise

Savoirs et engagement dans un centre sociocommunaire autogéré à Barcelone

Jean-Baptiste Leclercq

Chercheur universitaire en établissement
CREMIS-CIUSSS CSIM
Professeur associé
Sociologie, Université de Montréal

DOSSIER



joshua-neess

Le 11 juin 2011, un collectif de voisins de *La Bordeta*, un quartier barcelonais, investit l'ancien complexe industriel *Can Batlló*, suite à un ultimatum lancé à la mairie en 2009 : « Si en juin 2011 les pelleteuses ne s'activent pas dans *Can Batlló*, nous y rentrerons et construirons l'espace public et les équipements dont nous avons besoin » revendique la *Plateforme « Can Batlló est pour le quartier »*¹. Les enjeux autour de cet espace urbain ne sont pas nouveaux. Cette ancienne usine de textile

du XIXe siècle était en activité jusqu'aux années 1960, le site accueillant, par la suite, une multitude d'entreprises et de petits ateliers au cœur de ce quartier ouvrier. En 1976, le *Plan général métropolitain* y prévoit espaces verts et équipements publics et en 2006, une proposition de réaménagement urbain est approuvée par la mairie. Outre un parc et une vingtaine d'équipements, ce projet prévoit environ mille logements, dont la moitié sont des logements

sociaux. Deux cents petites entreprises sont déplacées pour l'occasion dans une zone périphérique. En 2008, l'explosion de la bulle immobilière, qui touche particulièrement la Catalogne, paralyse ce projet d'envergure.

La *Plateforme* est créée en 2009, mais prend sa source dans trente-cinq ans de mobilisation du milieu associatif local. Elle est composée principalement de membres d'associations de voisins, d'activistes issus du mouvement *Okupa*² ou du *15-M*³ qui occupent la même année les places publiques de villes espagnoles, mais aussi de résidents du quartier n'ayant pas un profil militant. C'est à ce collectif hétéroclite que les pouvoirs publics municipaux cèdent le *Bloc Onze*, un bâtiment, puis d'autres annexes de *Can Batlló* pour éviter une occupation incontrôlée⁴. En 2017, *Can Batlló* est un centre sociocommunautaire autogéré doté d'un auditorium, d'une bibliothèque populaire et de deux centres de documentation – l'un sur les mouvements sociaux, l'autre sur les questions féministes et LGBTQ. Il y a également des espaces polyvalents (pour des expositions, ateliers ou réunions), des espaces dédiés aux activités physiques (mur d'escalade, ping-pong, etc.), un espace consacré à l'imprimerie et aux arts graphiques et un espace enfants-famille. S'ajoutent des jardins communautaires, une charpenterie, un atelier pour les infrastructures du bâtiment, un atelier mécanique pour les deux roues, un espace de rencontre-bar et une microbrasserie. Une coopérative d'habitation est en construction tandis qu'une école alternative et des cuisines collectives sont en projet.

L'étude du cas *Can Batlló* s'inscrit dans le cadre d'une étude comparée Québec-Catalogne menée au CREMIS sur l'État social et l'impact des pratiques de travail/organisation communautaire sur les inégalités sociales⁵. Ces pratiques concernent le champ de l'aménagement urbain et de l'habitation. Lors de l'enquête de terrain à Barcelone durant l'hiver 2016, nous sommes intéressés à différentes formes d'intervention communautaire et à des initiatives collectives qui prennent le relais d'institutions publiques. Des personnes s'organisent à la marge pour répondre à différents besoins dans un contexte de récession économique et de restriction budgétaire (Lecercq *et al.*, 2017; Subirats *et al.*, 2015; Lloret Gual, 2015). Si les analyses de l'État social se cantonnent souvent à l'action publique, il est également intéressant de prendre en compte les actions collectives qui peuvent prendre la forme, entre autres, de la défense de droits, de revendications, de manifestations et d'occupations. Celles-ci ont en commun d'être des actions concertées impliquant une intention consciente

(Cefaï, 2007). C'est le cas à *Can Batlló* qui peut être vu (selon Hector, membre de *La Ciutat invisible*⁶ impliqué à *Can Batlló*) comme « l'expression de l'émancipation d'un quartier pour résoudre ses besoins » en matière d'infrastructures et d'accès à des ressources comme le logement.

Le fonctionnement de *Can Batlló* repose sur une base autogérée, largement autofinancée et en constante négociation avec les pouvoirs publics relativement bienveillants. Les pratiques autogestionnaires ont une longue tradition en Espagne et en Catalogne en particulier, où les courants libertaires revêtent une importance historique. L'adhésion à ces pratiques déborde largement ces cercles politiques. Jaume, un retraité qui s'investit dans ce lieu, donne ainsi cette définition : « Pour nous, l'autogestion c'est décider de manière autonome ce que nous voulons faire, comment et quand nous voulons le faire ». Cette autogestion se réalise à travers un « assembléarisme », c'est-à-dire, des assemblées décisionnelles qui se veulent, selon la *Plateforme*, horizontales, inclusives et transparentes⁷.

Cet article se concentre sur le croisement des savoirs à *Can Batlló*, une thématique qui ne faisait pas partie des questionnements initiaux de la recherche, mais qui a émergé au fil des observations.⁸ Les savoirs sont considérés ici comme un ensemble de connaissances acquises, d'expériences et de savoir-faire. Leur croisement se fait au niveau individuel (quand les individus puisent parmi leurs différents savoirs) et au niveau collectif où les différents savoirs sont mis en commun. Les savoirs les plus saillants qui se dégagent des entrevues et des pratiques observées sont les savoirs militants, les savoirs techniques ou professionnels et les savoirs disciplinaires ou académiques⁹. Ces savoirs sont traités ici en lien avec les parcours des personnes interviewées, la mémoire collective et les rapports de pouvoir.

Savoirs et parcours

Les personnes rencontrées vont de la figure locale présente dans toutes les luttes, à des individus plus réservés s'impliquant ponctuellement. Toutes ont cependant en commun le fait de mobiliser différents savoirs acquis au long de leurs études, leur vie professionnelle et leur engagement militant. Par exemple, Marta, dans la vingtaine, donne de son temps au café-bar de *Can Batlló* en matinée lorsque c'est plus tranquille, ce qui lui permet de mener ses études à la maîtrise en anthropologie en même temps. Elle est par ailleurs diplômée d'une maîtrise en politiques sociales et médiation communautaire et travaille en tant qu'intervenante dans le milieu de

l'éducation populaire, où elle coordonne des projets d'apprentissage du catalan. Au cœur de sa démarche pédagogique, il y a l'idée, selon elle, que « le savoir n'est pas axé autour d'un professeur, il est redistribué entre les personnes qui participent aux rencontres ». Ce principe se retrouve dans le projet d'école-atelier *Eines* (« Outils ») qu'elle est en train de monter à *Can Batlló*. Des outils d'acquisition et de partage des savoirs, principalement techniques, seront proposés. Selon elle, ce sera à la fois un moyen de s'ouvrir sur le quartier en proposant des ateliers, de répondre à des besoins concrets et de « casser le rôle d'usager par une implication ». Pour ce projet, elle s'inspire de savoirs académiques et professionnels qu'elle a acquis au cours de son parcours. Ses expériences professionnelles dans le milieu associatif local et le fait qu'elle écrive occasionnellement dans une revue engagée lui confèrent une certaine légitimité. C'est également pour elle une source de connaissances et de savoir-faire complémentaires, au croisement des savoirs académiques, professionnels et militants.

Paco, dans la cinquantaine et vétéran du milieu *Okupa*, est également à l'origine du projet *Eines*. *Can Batlló* l'a intéressé compte tenu de son implantation dans le quartier et de l'hétérogénéité des personnes qui le fréquentent. Mécanicien, il propose des ateliers aux jeunes du quartier pour réparer leurs deux-roues et met ainsi à disposition un savoir technique tout en étant – temporairement – l'unique salarié du site. Il coordonne la « brigade » de chômeurs en formation envoyée par le service d'emploi de *Barcelona Activa* pour la réalisation de travaux d'infrastructure. Pour ce faire, il puise dans son savoir militant pour mobiliser ces personnes et régler des conflits sur les chantiers. Jaume, dans la soixantaine et retraité de l'industrie chimique, mobilise aussi un savoir militant qu'il a acquis avec son engagement antifranquiste, puis avec son implication dans les associations de parents d'élèves et dans l'association des voisins du quartier. Cela lui donne une légitimité à la fois au sein de *Can Batlló* et vis-à-vis de la mairie et un savoir-faire, notamment en matière de négociation. Quant à Marina (dans la trentaine), elle met en pratique ses études de bibliothéconomie au service de la Bibliothèque populaire de *Can Batlló*. Ne trouvant pas d'emploi, elle est venue faire un stage par hasard et se dit conscientisée par cette expérience. C'est également le cas de Pau et des jeunes diplômés en architecture au chômage qui ont créé la coopérative de travail *La Col*. Ces architectes s'impliquent dans *Can Batlló* et dans la coopérative de logement *La Borda* qui s'y trouve, au même titre que deux enseignants qui s'impliquent dans le projet d'école alternative *Arcadia* en mobilisant leurs savoirs militants, disciplinaires et pédagogiques en lien avec « l'école libre et autogérée », tout en assumant l'animation



maarten-van-den-heuvel

des assemblées. Pour ce qui est du coopératisme, il y a un philosophe-chimiste de formation, comptable de profession et activiste (Hector, dans la quarantaine) qui développe cette expertise au sein de la *Ciutat invisible*. La liste des personnes impliquées est longue, des personnes qui, si elles n'ont pas d'important capital économique, ont du capital culturel (diplômes) ou du capital social (militant surtout).

La disponibilité des personnes engagées dans *Can Batllo* ne peut être détachée de l'articulation des temps sociaux liés à la sphère du travail salarié, aux études et à la sphère domestique. Être étudiant, à la retraite ou au chômage permet une relative disponibilité, comme dans le cas du bénévolat et de l'action militante en général (Gagnon et al., 2002; Buscatto, 2009; Sawicki, 2003). Ne pas avoir d'enfants en bas âge facilite également ce type d'engagement, tout comme la pénurie d'emplois en temps de crise peut donner davantage de temps pour s'impliquer dans de telles initiatives. Ce contexte peut être l'occasion, particulièrement pour de jeunes diplômés au chômage ou précaires, de s'organiser collectivement et de créer des structures (comme *La Col* ou *La Ciutat invisible*) afin de s'assurer un revenu et des débouchés professionnels avec des emplois peu rémunérés, certes, mais qui se veulent une alternative au travail salarié. On assiste ainsi à une professionnalisation et à un repositionnement de l'engagement militant et des savoirs attenants. Ces dynamiques expliquent en partie la porosité des différents savoirs mutualisés dans ce type d'expérience commune.

Savoirs et mémoires

La porosité entre les différents savoirs est également ressortie en constatant la place que prennent les récits collectifs dans les entrevues individuelles. Ces récits collectifs sont le reflet de savoirs militants qui s'imprègnent à la fois d'une mémoire collective, souvent associée à du savoir profane, et de l'histoire comme discipline académique. Les personnes interrogées n'opèrent pas de distinction explicite entre ces deux types de savoir, les discours étant fluides et les références brouillées. Jaume, par exemple, raconte les réunions clandestines sous Franco, puis son implication dans les associations de parents d'élèves dans les années 1980. Au tournant des années 2000, alors que ses enfants sont à l'université, il s'implique dans les luttes des assemblées de voisins. Il s'intéresse alors à « la question urbaine » et « aux problèmes sociaux du quartier ». Il parle de la lutte « échouée » du Centre social de *Sants* autour du projet de réaménagement de la gare, ainsi que des assemblées qui se mobilisent autour du harcèlement immobilier (« *mobbing* ») qui consiste à faire pression sur des

personnes âgées pour récupérer un logement ou un commerce pour le convertir en appartement touristique ou boutique « branchée ».

Ces luttes auront un écho dans les mouvements concernant les problèmes des jeunes en matière de logement ainsi que les victimes des hypothèques au début des années 2000. Plus récemment, il y a aussi la tentative d'expulsion du squat *Can Vies* occupé depuis 1997, avec le slogan « Tout un quartier en soutien aux émeutiers » et la reconstruction symbolique des murs arrachés par les pelleteuses. Jaume évoque également l'histoire industrielle et ouvrière de *Can Batlló*, du quartier et de Barcelone, avec l'enrichissement de la bourgeoisie catalane et la naissance du mouvement anarchiste et des associations ouvrières. Il revient sur les associations de voisins, clandestines pendant le franquisme, qui jouent un rôle clef lors de la transition démocratique et qui sont devenues des acteurs incontournables des politiques publiques (Hache, 2005).

Jaume, tout comme d'autres personnes interviewées, donne un sens à l'expérience collective qu'est *Can Batlló* en l'inscrivant dans une dimension sociohistorique, parfois mythique. Ce savoir militant se nourrit de l'expérience vécue de la ville de Barcelone et de ses quartiers malmenés par l'industrie du tourisme, la spéculation immobilière et la gentrification. Sur un même registre, les membres du projet coopératif et autogéré *La Ciutat invisible*, qui se donnent comme objectif la construction d'alternatives professionnelles au travail salarié et précaire, créent et diffusent du contenu critique par le biais de monographies rigoureuses fondées sur la mémoire collective et l'histoire, dans le but de générer des processus de transformation politique et sociale (*La Ciutat invisible*, 2010). Ce savoir se situe à la croisée des savoirs militants, professionnels et disciplinaires. On ne saurait le qualifier d'« académique » puisque *La Ciutat invisible* est un lieu de production de savoir situé en dehors de l'Université, même si la plupart de ses membres y ont été formés. Le fait que *Can Batlló* puisse être considéré comme un « lieu d'apprentissage » (Marta) est révélateur de la place qu'occupent les savoirs. Le fait qu'ils soient mobilisés et mis en commun dans un espace d'expérimentation à la marge des institutions publiques peut expliquer en partie leur porosité.

Savoirs et pouvoirs

Porosité et mutualisation des savoirs ne signifient pas pour autant inexistence de rapports de pouvoir à *Can Batlló*. Ceux-ci ressortent notamment quand on s'intéresse à la répartition des tâches ou à la division du travail¹⁰. Pour reprendre la métaphore de Jaume, à propos du fonctionnement du centre « Tu es le bras, je suis l'autre bras. Je suis les yeux,

« les associations de voisins, clandestines pendant le franquisme, [...] jouent un rôle clef lors de la transition démocratique et [...] sont devenues des acteurs incontournables des politiques publiques »

DOSSIER



joshua-ress

toi le nez. Nous sommes un corps unique ayant différentes fonctions ». Dans cette vision organiciste, qui peut masquer les rapports sociaux en jeu – dont les rapports de genre – chaque personne est vue comme faisant partie d'un tout. Comme le constate Esteban (2015), à *Can Batlló*, il existe une répartition des tâches entre travail productif et reproductif, le *care*. Par exemple, lors d'un atelier mécanique, selon Marta, la seule femme présente s'occupait des fauteuils roulants et d'accompagner les nouveaux participants. Selon elle, les « savoirs techniques de la vie quotidienne sont délégués » aux personnes qui maîtrisent ces savoirs. Cela concerne surtout « les travaux qui génèrent, qui impliquent plus de technique » (par exemple, l'électricité, la menuiserie, le mécanisme ou la photographie) et qui sont « plus associés dans l'imaginaire à des tâches masculinisées ». C'est en partant de ce constat qu'elle s'est lancée dans le projet d'école-atelier *Eines*, évoqué plus haut. S'il ressort une certaine conscientisation quant aux rapports de genre et que certains, comme Jaume, se disent « politiquement actifs » à ce sujet (par exemple, par l'alternance homme/femme dans les tours de parole aux assemblées), il reste encore, selon Marta, « beaucoup de travail ».

La pluralité des savoirs mobilisés à *Can Batlló* renvoie à l'hétérogénéité qui est souvent mise en avant par les personnes impliquées. Il s'agit d'un espace intergénérationnel et ouvert sur le quartier avec une hétérogénéité aux niveaux idéologique et politique : des personnes provenant des syndicats, des associations de

voisins, de la paroisse, du milieu du squat et libertaire, du 15-M et du milieu indépendantiste, entre autres. Le dénominateur commun semble être d'avoir une « conscience sociale » et un objectif commun. L'union des différentes sensibilités serait une force, selon Jaume : « Peut-être qu'il y a différents chemins, mais la route pour y arriver est tellement longue qu'il vaut mieux y aller ensemble ». Deux pôles principaux d'action se dégagent néanmoins : le mouvement associatif local autour de l'*Association des voisins et voisines du quartier de Sants*, née dans la clandestinité en 1997, et le mouvement « alternatif », lui-même hétérogène, mais qui comprend principalement des activistes du milieu *Okupa* ou issus du 15-M.

Cette différenciation recoupe deux pôles générationnels, avec les personnes dans la soixantaine impliquées dans l'association de voisins percevant parfois les squatters comme « leurs enfants ». Entre ces deux pôles, on relève une reconnaissance mutuelle, une mise en commun des savoirs militants et une certaine interdépendance. L'association de voisins « vieillissante » a besoin de se renouveler, tant au niveau du *membership* que des pratiques et du savoir militant, en particulier du savoir-faire. S'il est parfois moqué avec bienveillance, le fonctionnement en assemblée décisionnelle peut ainsi fournir des méthodes et des outils participatifs qui sont repris dans le cadre associatif traditionnel. Le deuxième pôle, autour du mouvement alternatif, peut être perçu comme « antisystème » par les pouvoirs publics et une frange de la population et a besoin des associations de voisins qui leur donnent une caution et un pouvoir de négociation avec la mairie. Cette interdépendance peut générer des rapports de pouvoir – par exemple, les personnes plus près de l'administration possédant plus d'information – et des tensions sur la manière de concevoir certaines choses, dont la place des services publics. Ces rapports de pouvoir croisent des rapports sociaux d'âge et de statut social. Même si les plus jeunes sont perçus parfois par les plus vieux comme leurs enfants, ils ne bénéficient pas de la même protection sociale. Si la précarisation est généralisée, elle touche surtout les plus jeunes.

Comme mentionné précédemment, les personnes qui s'impliquent à *Can Batlló* sont avant tout des personnes à capital culturel (diplômes) et social (militantisme) relativement élevés et donc détentrices de savoirs disciplinaires et militants. Par contre, dans un contexte de généralisation de la précarité, elles sont dotées de relativement peu de capital économique. Les personnes les plus précaires et marginalisées et les personnes immigrantes, pourtant présentes dans le quartier, semblent ne pas s'impliquer et peu fréquenter cet espace. L'accessibilité et l'inclusivité sont en débat à *Can Batlló*, un espace où la dimension affinitaire est fortement présente. Des mesures sont prises

pour tenter d'élargir le cercle des participants. Par exemple, des visites sont organisées de la part d'immigrants inscrits au cours de catalan et les activités proposées sont diversifiées. Le fonctionnement en assemblée, qui s'appuie sur la prise de parole devant le groupe, peut être une barrière pour des personnes maîtrisant moins bien la langue ou disposant de moins de capital culturel et social. S'impliquer dans de telles expériences demande du temps, mais aussi certains savoirs et savoir-faire. Même si « cela peut s'apprendre » – selon les mots d'un des participants – il demeure un des enjeux de *Can Batlló*.

Savoirs et frontières

La porosité des savoirs constatée à *Can Batlló* peut être reliée à plusieurs éléments. Tout d'abord, les personnes rencontrées puisent parmi leurs connaissances, expériences et savoir-faire acquis au long de leurs parcours, sans établir de distinctions entre ces types de savoir. D'autre part, il s'agit d'un cadre non institutionnel ou non professionnel qui permet et encourage cette porosité. La mutualisation qui en découle est source de créativité sociale en temps de crise. Une créativité sociale qui se comprend en fonction des conditions sociopolitiques et de l'interaction de variables individuelles, groupales et situationnelles (Llobet Estany, 2004).

Une telle expérience a certains impacts en termes de réduction des inégalités sociales sur les dimensions *matérielle* (par exemple, accès au logement ou à une formation), *relationnelle* (créer du lien, briser l'isolement) et *décisionnelle* (le principe au cœur de l'autogestion). Mais sous d'autres aspects, des rapports de pouvoir – en fonction du genre, de l'âge et de la diversité de profils, notamment – sont présents, étant reliés, entre autres, à la détention et à la distribution des savoirs. Ces contradictions sont débattues à *Can Batlló*, mais ne sont pas ce qui caractérise en premier cette expérience autogestionnaire. Elles sont néanmoins à prendre en compte pour éviter une perception trop idéalisée de la réalité.

À propos d'ambivalences, on peut également s'interroger sur le fait qu'une telle expérience, qui prend le relai d'un État social fragilisé en temps de crise, puisse tendre paradoxalement à entériner le démantèlement de l'État social lui-même. Si ce genre d'initiative remplit le rôle de services publics de proximité dans certains domaines, sous la forme, par exemple, de services bibliothécaires, de programmes de formation, de logement ou de garderie, cela peut être vu comme une version alternative à moindre coût en termes d'infrastructures et de ressources humaines. Pour Marta cependant, contrairement aux services publics, la « coresponsabilité » et le « sentiment d'appartenance » sont les clefs de cet « espace commun ».

DOSSIER

« selon Jaume :
'Peut-être qu'il
y a différents
chemins, mais
la route pour y
arriver est
tellement
longue qu'il
vaut mieux y
aller en-
semble' ».

S'intéresser à ce genre de pratique d'action collective qui se développe à la marge des institutions publiques apparaît comme un moyen de mieux saisir les frontières d'un État social en train de se redessiner (Leclercq, Ballester, Llobet, 2017b); un État social qui ne se borne pas qu'à l'action publique, mais qui se déploie également à travers ces formes d'action collective. Ceci se construit dans un contexte entrouvrant des brèches à l'expérimentation qui s'appuie sur une pluralité de savoirs pour des réponses collectives aux problèmes sociaux.

Notes

1. *Plataforma Can Batlló és pel barri*
2. Pour « occupation ». Le mouvement naît dans les années 1980 avec les Centres sociaux occupés (CSO) qui revendiquent un sens politique et culturel (Llobet, 2010). Avec la crise de 2008, les pratiques d'occupation se sont répandues dans d'autres secteurs de la population, notamment par les *Plataformas de Afectados por la Hipoteca* (PAH, les Plateformes des victimes du crédit hypothécaire) (Baranco et coll., 2016).
3. Pour 15 mai 2011, date à laquelle est investie la *Puerta del Sol* à Madrid.
4. Les élections municipales viennent d'avoir lieu le 22 mai 2011. *Convergència i unió* (Convergence et union, un parti indépendantiste de centre droit) vient de remporter les élections municipales le 22 mai 2011 après que la mairie ait été dirigée de nombreuses années par le Parti socialiste catalan. Aux élections suivantes, le 24 mai 2015, la liste *Barcelona en Comú* (« Barcelone en commun » en catalan), une plateforme citoyenne constituée en parti de gauche radicale et écologiste arrive en tête. Ada Colau, fondatrice et ancienne porte-parole de la PAH (voir note 3) devient la première mairesse de Barcelone avec l'appui d'une coalition formée avec le PSC (Parti socialiste catalan) et des partis de la gauche indépendantiste (ERC et CUP).
5. Recherche financée par le CRSH (Développement savoir, 2015-2017) dirigée par Jean-Baptiste Leclercq en collaboration avec Marta Llobet Estany, professeure au département de travail social et services sociaux de l'Université de Barcelone et chercheure collaboratrice au CREMIS. Pour la partie de l'étude de cas effectuée à Barcelone, une quinzaine d'entrevues ont été menées par le chercheur principal auprès de personnes impliquées dans cette expérience autogestionnaire, tant au niveau de *Can Batlló* que de la mairie. Des observations ont également été effectuées lors d'assemblées générales ou d'événements ponctuels. L'objectif était de connaître le profil des personnes impliquées dans ce centre, leurs motivations et manières d'y participer, ainsi que d'analyser les impacts d'une telle initiative sur les inégalités sociales. L'analyse est en cours, et les résultats présentés ici sont préliminaires. Pour cet article, nous nous référons uniquement à l'étude de cas *Can Batlló* en nous basant sur les entrevues menées avec des personnes directement impliquées dans cette expérience. Des entrevues ont également été réalisées avec des politiciens et fonctionnaires municipaux. Il n'en sera pas fait mention ici. Tout comme des deux autres volets de la recherche à Barcelone qui incluent des groupes de

discussion avec des intervenants communautaires et l'analyse du *Pla Buits*, un programme municipal cédant des terrains vagues à différentes entités.

6. « La ville invisible » en catalan. www.laciutatinvisible.coop

7. Il y a des assemblées générales mensuelles et des réunions de coordination hebdomadaires qui réunissent la trentaine de commissions et projets autonomes qui se divisent en quatre grands groupes : Structure interne, Arts et métiers, Éducation et documentation, Culture et loisir, et Projets à long terme. Ce sont environ 400 personnes qui s'impliquent sur une base plus ou moins régulière avec un noyau dur d'une centaine de personnes. Elles participent aux différents ateliers et commissions sur une base volontaire en fonction, entre autres, de leurs savoirs, intérêts, disponibilités et affinités. Pour plus de détails sur les commissions et projets autonomes, voir : <https://www.canbatllo.org/grups-i-comissions/>

8. Cet article est issu d'une communication au congrès de l'AILSF 2016 : SA03 — S3 — « Can Batlló : au Croisement des savoirs, une expérience d'autogestion vicinale à Barcelone » (6 juillet 2016).

9. Plusieurs auteurs se réfèrent aux savoirs militants (Preario, 2014; Mischi, 2013 ; Lochar et Simonet, 2009;), d'autres aux savoirs citoyens, notamment à propos de dispositifs participatifs où ceux-ci deviennent une catégorie d'action (Deboulet et Nez, 2013). La notion de savoirs militants est ici privilégiée, car elle revoit à un cadre moindrement institutionnalisé. C'est l'ensemble des connaissances, expériences et savoir-faire provenant du milieu militant. Les savoirs techniques ou professionnels dérivent principalement du monde du travail. Quant à la distinction entre savoirs académiques et disciplinaires, elle repose sur le lieu de production et de diffusion de ces savoirs, que ce soit à l'université ou en dehors de celle-ci.

10. Notons que le terme de « travail » est repris dans un rapport d'activités (Can Batlló, 2014) pour comptabiliser les « heures de travail » effectuées et ce que cela représenterait en coûts en termes de salaire minimum.

Références

- Baranco, O., González, R. et Llobet, M. (2016). Del movimiento Okupa a las PAH: cambios en las visiones e interpretaciones de la ocupación de viviendas. *Communication XII Congreso español de sociología*, Gijón, Espagne.
- Buscatto, M. (2009). Chapitre 2/Syndicaliste en entreprise. Une activité si « masculine »... In *Le sexe du militantisme*. (pp. 75-91). Presses de Sciences Po (PFNSP), pp. 75-91.
- Deboulet, A., & Nez, H. (2013). *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*. Presses universitaires de Rennes.
- Esteban Cobas, M. (2015). [Can Batlló] Distribució de tasques, gènere i transformació social. *Tesina para el Máster en políticas sociales y mediación comunitaria*, Universitat autònoma de Barcelona, 57 p.
- Gagnon, É., & Fortin, A. (2002). L'espace et le temps de l'engagement bénévole : essai de définition. *Nouvelles pratiques sociales*, 15(2), 66-76.
- Hache, A. (2005). Barcelone : Projets urbains globaux et revendications territoriales. *Socio-anthropologie*, (16).
- La Ciutat invisible (2010). *Les cooperatives obreres de sants*. Autogestió proletària en un barri de Barcelona (1870-1939). 2e édition.

- Leclercq, JB. Coulombe, S., Llobet, M. et Soucisse, F. (2017), La reconfiguration de l'État social à travers les pratiques d'organisation communautaire (Québec) et d'intervention communautaire (catalogne). *Revue Les Politiques Sociales*, Sous presse (parution décembre 2017).
- Leclercq, JB., Ballester, M. et Llobet, M. (2017). Impacts des transformations de l'État social sur les pratiques d'organisation communautaire (Québec) et de travail communautaire (Catalogne). In Baldelli B. et Belhadj-Ziane K., *Transformations sociales et transformations de l'intervention sociale*, Paris, L'Harmattan, pp. 46-76.
- Leclercq, JB. (2015). L'organisation/le travail communautaire au Québec et à Barcelone. Un nouvel éclairage. *Revue du CREMIS*, vol.8, No 1, pp. 29-32.
- Llobet Estany, M. (2010). Le squat : un espace de socialisation et une alternative à la stigmatisation de la précarité des jeunes. *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, (hors-série).
- Llobet Estany, M. (2004) Contracultura, creatividad y redes sociales en el movimiento okupa, in Adell, R. et Martínez, M. (Dir.) *¿Dónde están las llaves? El movimiento okupa: prácticas y contextos*, Madrid: Ed. La Catarata.
- Lloret Gual, P. (2015). Nuevas formas de gobernanza en los espacios públicos. Casos de estudio para la ciudad de Ámsterdam y Barcelona. in de la Riva, J., Ibarra, P., Montorio, R., Rodrigues, M. (Dir.) *Análisis espacial y representación geográfica: innovación y aplicación*, Universidad de Zaragoza-AGE, pp. 185-193
- Lochard, Y., & Simonet, M. (2009). 23. Les experts associatifs, entre savoirs profanes, militants et professionnels. In *Sociologie des groupes professionnels* (pp. 274-284). La Découverte.
- Magrinyà, F., et de Balanzó, R. III. Innovación social, innovación urbana y resiliencia desde una perspectiva crítica: el caso de la auto-organización en el espacio urbano de Barcelona. In Subirats, J. et García-Bernardos, A. (Dir.) *Innovación social y políticas urbanas en España. Experiencias significativas en las grandes ciudades*, Icaria, Barcelona, pp. 59-95.
- Mischi, J. (2013). Savoirs militants et rapports aux intellectuels dans un syndicat cheminot. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (1), 132-151.
- Prearo, M. (2014). Le moment politique de l'homosexualité. *Mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, PUL.
- Sawicki, F. (2003). Les temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement. *La politisation*, Paris, Belin, 123-146.
- Subirats, J. et García-Bernardos, A. (Dir.) (2015). Innovación social y políticas urbanas en España. *Experiencias significativas en las grandes ciudades*, Icaria, Barcelona.



Cercles citoyens et services de santé au Brésil

Des *rodas* enflammées

Isabelle Ruelland

Ph. D. Sociologie, Université de Montréal

DOSSIER

« Non au démantèlement de la santé mentale! », « La santé n'est pas une marchandise! »² : le 12 mai 2012, par une journée de pluie, plusieurs centaines de personnes manifestent dans les rues de Campinas, au Brésil, contre les coupures dans le réseau de la santé mentale. Le réseau connaît, cette année-là, une des pires crises de son histoire. À la fin de la manifestation, un groupe d'une cinquantaine de personnes se forme en *roda* (cercle) devant l'hôtel de ville pour planifier la suite. Il s'agit de divers intervenants et coordonnateurs du réseau, ainsi que des destinataires des services et des membres de leurs familles.

Les participants discutent des stratégies de mobilisation en vue du vote qui aura lieu lors de la prochaine assemblée du Conseil municipal de santé. Des travailleurs présents suggèrent de saisir l'occasion de la *Semaine de lutte anti-asilaire*, qui a lieu au même moment, pour informer les citoyens de la ville sur les enjeux des coupures et pour mobiliser d'autres personnes dans les différents établissements de santé mentale et dans les lieux publics en général. Deux intervenants précisent qu'ils vont être informés du dénouement des échanges en cours au Conseil et s'engagent envers les personnes dans la *roda* à diffuser l'information sur les réseaux sociaux et dans d'autres *rodas* dès que possible. Pour leur part, des familles partagent leur désarroi et leur inquiétude par rapport à la menace de fermeture des *Centres d'Attention Psychosociale* (CAPS) dans leurs quartiers. Des travailleurs les rassurent en précisant que ces coupures vont affecter uniquement les employés et les services de santé mentale des centres de santé.

Juste après cette dernière intervention, un destinataire propose de faire une performance d'harmonica, présentant sa musique comme « le feu qui enflamme la *roda* ». Lorsqu'il commence à jouer, un travailleur l'accompagne au tambourin et un autre destinataire commence à danser un rap au centre de la *roda*. Les autres personnes réunies autour du cercle commencent alors à taper des mains pour suivre le rythme. Après environ vingt minutes de musique, de chants et de danses, la *roda* se dissout tranquillement, chaque personne saluant les gens présents avant de quitter. Ils se



kettles fancycrave pexels

donnent rendez-vous à la manifestation qui précédera l'assemblée à venir du Conseil municipal de santé.

Dans le cadre d'une recherche ethnographique de huit mois menée à Campinas, j'ai pu observer le fonctionnement de ces cercles citoyens nommés *rodas* (en portugais) où des destinataires des services, des travailleurs, des gestionnaires et parfois des élus locaux se réunissent pour réfléchir, débattre et décider d'actions à mener en rapport à la santé mentale dans la ville. Ces *rodas* font partie des mouvements anti-autoritaires brésiliens engagés notamment dans la réforme psychiatrique et constituent des dispositifs de participation sociale parmi les plus innovants qu'on puisse trouver sur le plan de la démocratisation. Comment les expériences vécues dans les *rodas* participent-elles à la production collective de subjectivation politique parmi les participants en contexte de crise et jusqu'à quel point constituent-elles des sources d'inspiration pour la démocratisation des services publics ailleurs ?

Mise en commun

Les *rodas* se caractérisent par une mise en commun *in situ* entre des individus se reconnaissant comme des interlocuteurs légitimes. Elles ouvrent un espace d'échanges qui permet aux individus de partager affects et informations : « La *roda* c'est là où tu sens qu'il est vraiment possible de changer l'organisation avec les gens autour de toi » nous confie Maria, une destinataire d'un Centre d'Attention Psychosociale.

L'ensemble des *rodas* que j'ai observées se déroulent en cercle. Les participants cherchent toujours, dans les limites du possible, à former un cercle avant de commencer les échanges, que ce soit en plaçant des chaises ou en se positionnant debout. Ce cercle délimite l'espace collectif du débat en plus de créer une ambiance propice aux échanges. Un peu comme dans la *roda de capoeira* (art martial d'origine africaine et brésilienne) ou la *roda de samba*, le cercle crée une ambiance qui peut procurer de « l'énergie » aux individus qui y participent. Le partage d'affects au cœur de la *roda* peut se traduire aussi par des fous rires collectifs, ainsi que par des accolades de chaque individu qui se joint au cercle, sans égard à sa position comme gestionnaire, travailleur ou destinataire au sein de l'organisation des services.

Les protagonistes

Deux générations d'acteurs engagés dans la lutte pour la démocratisation du droit à la santé

à Campinas se rencontrent dans les *rodas* observées. Ces acteurs cherchent à mobiliser la population contre un gouvernement municipal engagé dans la réduction des dépenses publiques et la privatisation des services. Une première génération est composée de protagonistes âgés de 30 ans et plus qui ont contribué à l'expansion du réseau local de santé mentale dans les années 2000. Au moment de l'étude, ceux-ci occupent des postes de supervision, d'appui ou de coordination des services et partagent une histoire d'engagement pour la réforme psychiatrique. Une seconde génération est constituée principalement de femmes plus jeunes qui travaillent dans le réseau à titre de psychologues, d'ergothérapeutes ou d'infirmières. Ces deux générations partagent des principes anticapitalistes et anti-privatisation et sont actives dans la lutte contre l'économie néolibérale brésilienne et ses effets néfastes sur les droits des travailleurs.

Par exemple, Claudia, dans la quarantaine, est une psychologue qui travaille dans le réseau depuis quinze ans. Elle a été interpellée par les valeurs démocratiques du mouvement antisilaire lors de ses études à l'université et au sein du mouvement sanitaire². Elle a commencé à travailler dans un CAPS au début des années 2000, au plus fort de la réforme psychiatrique à Campinas : « 2001 c'est un diviseur d'eau dans la construction du réseau de santé mentale [...] en créant de nouveaux services, en ouvrant des services 24 heures, en ayant la possibilité d'héberger les usagers sans passer par l'hôpital psychiatrique ». C'est dans ce contexte historique que se constituent des *rodas* entre des travailleurs, des coordonnateurs et des destinataires de différents services pour débattre et construire la réforme psychiatrique locale : « Ces *rodas* étaient les lieux de discussion du modèle des utopies. C'était aussi pour discuter comment on allait construire le service, comment on allait faire [...] Une autre perspective a été créée, pour soi, pour les autres, pour la démocratie, pour les droits en santé mentale, avec des effets importants pour l'institution [...] les *rodas* sont les espaces où on aborde franchement les enjeux, où on construit collectivement [...] en ayant la possibilité d'écouter davantage les usagers [...] Toutes ces *rodas* ont été et sont encore fondamentales pour la construction du modèle ».

Toujours selon Claudia, le Secrétaire municipal de la santé ne fait pas ce qu'il veut à Campinas, à cause des *rodas* : « Les autorités utilisent une expression entre eux et qui sort parfois dans les médias : "Ici c'est la dictature des *rodas*". Ce qu'ils sont en train de dire c'est le suivant : les *rodas*, cette manie de discuter de tout et de vouloir participer à toute décision, rendent la mise en œuvre des projets de la part du gouver-

DOSSIER



cncall mmxvii

nement difficile, car ils doivent discuter, négocier. Donc c'est la "dictature des *rodas*". En d'autres mots, ils veulent avoir la capacité verticale dans le réseau et on ne les laisse pas faire!»

Le second ensemble de protagonistes dans les *rodas* observées regroupe des psychologues, ergothérapeutes et infirmières dans la vingtaine. Ces protagonistes de la lutte des travailleurs contre les coupures et les mises à pied massives en santé occupent aussi une place centrale. Selon Janette, une ergothérapeute, «dans le contexte actuel, nous devons lutter pour que l'État investisse et garantisse les droits sociaux [...] Dans le néolibéralisme, il y a une diminution de l'État et une augmentation des institutions privées dans l'offre de soins [...] Avec la crise, on essaye de faire des *rodas*, on essaye de penser à d'autres moyens de communication pour être le plus large et le plus inclusif possible».

Ces deux groupes de protagonistes participent activement à l'émergence de *rodas* en dedans et en dehors des dispositifs institués au sein de l'organisation des services locaux de santé mentale. Ils circulent constamment entre les différents milieux où les *rodas* prennent forme.

D'autres travailleurs de moindre statut professionnel peuvent avoir plus de difficulté à faire entendre leurs voix, mais le contexte de crise semble créer

des ouvertures pour eux. Milena, préposée à l'entretien ménager, dit profiter des *rodas* pour se faire entendre : «Quand je parle, les animateurs réagissent parce qu'ils n'aiment pas que je parle, ils pensent que parce qu'on est des femmes de ménage, on n'a pas de vision. Ils pensent qu'on n'a pas de culture, qu'on n'a pas d'études. Mais avec la crise, ils me laissent parler dans les *rodas*. Ils n'ont pas le choix !»

Cette éruption de voix dans les *rodas* qui – normalement – ont de la difficulté à se faire entendre, concerne aussi les destinataires des services. Il peut s'agir de propos formulés en dehors du cercle ou n'ayant aucun lien avec le thème discuté, comme il peut s'agir de chansons, de prières, ou d'expressions non-verbales comme le fait de marcher, d'arroser une plante, de donner des objets, de se déshabiller au centre ou autour de la *roda* en cours. Cette ouverture des *rodas* à d'autres voix et à d'autres formes d'expression se remarque dans l'exemple cité au début de ce texte, quand un destinataire présente la musique qu'il joue comme « le feu qui enflamme la *roda* ».

Cela dit, la présence des destinataires peut aussi déranger. À titre d'exemple, un destinataire hébergé au centre où la rencontre a lieu, s'assoie à côté des professionnels durant une vingtaine de minutes. Après être resté silencieux, il prend la parole en affirmant faire maintenant partie de l'équipe ⁸

après quatre jours à dormir et cohabiter avec eux au centre : « Je ne fais pas partie de l'équipe moi? » Son intervenante de référence vient vers lui. Il repose cette question avec une voix plus élevée. Elle l'invite alors à quitter la salle avec elle.

D'autres destinataires des services sont davantage acceptés comme participants réguliers aux *rodas*. Par exemple, Fernando est bien connu des protagonistes et est souvent amené par eux en voiture pour aller d'une *roda* à l'autre. Sa disponibilité et ses engagements au sein de dispositifs de participation lui permettent d'avoir accès à des informations privilégiées, de prendre part aux débats et aux prises de décision, en plus de tisser des liens d'affinité avec des gestionnaires et des professionnels de la santé. Il demeure que d'autres destinataires des services n'ont pas l'occasion, les moyens ou l'envie d'adopter des conduites militantes en participant aux *rodas*, et leur exclusion conséquente de ces cercles s'ajoute à celle produite par l'organisation des services et les inégalités sociales et économiques qu'ils vivent.

Inégalités

Les *rodas* observées s'inscrivent effectivement dans un contexte social marqué par de profondes inégalités sociales et économiques. Tout comme la plupart des grandes villes du Brésil, Campinas fait face aux migrations, à l'accroissement des bidonvilles, à la criminalité et à la pauvreté. Les inégalités se traduisent par des rapports de pouvoir qui se déploient au sein des *rodas* de diverses manières.

À titre d'exemple, par manque de ressources financières, les destinataires et les travailleurs au bas de l'échelle salariale, tels les auxiliaires infirmiers, agents de sécurité et préposés à l'entretien, vont rarement dans les restaurants ou les cafés où se réunissent les autres et où des *rodas* voient souvent le jour. Ils y vont parfois si un professionnel ou un gestionnaire leur « paie la traite », ce qui est assez exceptionnel. Plusieurs de ces travailleurs au bas de l'échelle me confient aussi devoir cumuler jusqu'à trois emplois dans divers établissements de santé afin d'avoir un salaire qui suffit à leurs besoins. Ils n'ont donc pas non plus le temps de suivre toutes ces *rodas*. Il s'agit alors souvent d'espaces où les gestionnaires et professionnels de la santé peuvent discuter sans les croiser.

De surcroît, les destinataires des services et travailleurs au bas de l'échelle dépendent, en grande partie, du transport public. Or, étant donné l'état précaire du système de transport public de la ville de Campinas, il leur est difficile

de se rendre à une *roda* ou d'aller d'une *roda* à une autre. Devant ces limites d'accès, plusieurs renoncent à y participer.

Aussi, des inégalités liées à l'accès à une éducation de qualité se révèlent dans les capacités limitées de certains participants – des travailleurs et des destinataires issus de quartier défavorisés, par exemple – à comprendre et à débattre dans les *rodas*. La majorité des destinataires des services ont aussi de la difficulté à participer aux échanges en raison de leur capacité à s'exprimer. Même les professionnels de la santé qui n'ont pas étudié dans une université publique, ou qui n'ont aucune expérience de militance au sein de mouvements sociaux (étudiant, anti-asilaire, sanitaire, anticapitaliste), se sentent parfois limités dans leur capacité à prendre part aux *rodas*.

Liens affectifs

Malgré ces inégalités instituées, dans les échanges au sein des *rodas*, la position occupée dans l'organisation des services (en tant que gestionnaire, professionnel de santé, préposé ou destinataire, par exemple) devient secondaire à partir du moment où tout le monde participe à la même action militante. C'est ici que des liens affectifs peuvent se créer et consolider les liens entre les militants. Les échanges constituent des agencements singuliers d'affects, de paroles et d'actes entre des individus se reconnaissant comme compagnons de lutte pour la démocratisation de la santé mentale à Campinas. Ils produisent, d'une manière ou d'une autre, de la subjectivité partagée.

Un tel partage amène même une destinataire à remettre en question sa place au sein de l'organisation des services tout comme sa place dans la société : « Avec toute cette implication, cette collaboration avec les travailleurs, je me demande quelle est ma place vraiment. Je suis usagère, travailleuse ou militante? En fait, je me sens plus travailleuse, parce que j'y arrive heureuse, les gens m'embrassent. Mais, pourtant, qui prendra soin de moi? Vais-je être capable de quitter le Centre ? Puisque j'ai créé un lien, n'est-ce pas? Je veux étudier et tout, et le temps est court! Aurai-je le courage?»

Le partage d'affects entre des gestionnaires, des travailleurs et des destinataires de services dans les *rodas* observées peut mener à la création d'un climat de complicité et de créativité tournée vers l'action politique et artistique – création de marionnettes, de banderoles, de slogans, de chansons, de musique et de danses. C'est parce que les *rodas* sont ouvertes à de telles expérimentations qu'elles agissent sur la hiérarchie des

«Les animateurs réagissent parce qu'ils n'aiment pas que je parle, ils pensent que parce qu'on est des femmes de ménage, on n'a pas de vision. Ils pensent qu'on n'a pas de culture, qu'on n'a pas d'études. Mais avec la crise, ils me laissent parler dans les rodas. Ils n'ont pas le choix !»

positions au sein de l'organisation des services. Elles constituent, en ce sens, des leviers de démocratisation.

Leviers collectifs

Ces divers espaces ouverts à la circulation et aux rencontres rendent possible, ce que Guattari (cité dans Ardoino et al., 1994 :123) nomme des rapports « transversaux ». La transversalité diffère de la verticalité des rapports hiérarchiques ou pyramidaux, déterminés notamment par l'organisation du travail, ainsi que de « l'horizontalité », c'est-à-dire d'un « certain état de fait où les choses et les gens s'arrangent comme ils peuvent de la situation dans laquelle ils se trouvent. » Les rapports transversaux sont ceux qui surmontent ces deux mouvements et tendent à « se réaliser lorsqu'une communication maximale s'effectue entre les différents niveaux, et surtout dans les différents sens. ». C'est aussi par de tels rapports que se produisent les « forces institutantes » que Guattari nomme les « subjectivations politiques ».

Un rapport transversal au sein d'une *roda* se caractérise par le moment « intense » d'un échange, le moment producteur d'affects et d'engagements partagés, voire même, de complicités. Cette intensité partagée permet de mettre entre parenthèses la hiérarchisation des rapports sociaux de pouvoir induite par les positions que chacun occupe au sein de l'organisation des services. Plus précisément, l'échange transversal est un rapport entre individus par lequel ceux-ci prennent en compte leurs différences pour en faire « quelque chose » d'autre ensemble. Ce « quelque chose » peut prendre la forme d'un débat, d'un chant, d'un fou rire, d'une stratégie d'action ou d'une musique. Ces actes ont en commun de s'inscrire dans une lutte contre ce qui obstrue la production collective de subjectivation politique, telles les positions hiérarchiques dans l'organisation des services et les règles de participation instituées. Un tel constat fait écho à la compréhension de la démocratisation comme un mode de subjectivation politique modifiant le cadre institué des rapports de pouvoir (Rancière, 1995).

L'analyse des *rodas* ouvre de nouvelles pistes de compréhension des dynamiques de pouvoir collectif en contexte organisationnel. Par le partage de temps dans une pluralité d'espaces ouverts, par le partage d'affects ainsi que par la problématisation collective d'événements critiques affectant le quotidien, les *rodas* contribuent à réduire la hiérarchisation. Cet effort collectif de démocratisation sans cesse renouvelé ne permet toutefois pas de venir à bout des inégalités de pouvoir induites par l'organisation des services et par la société brésilienne. Comme pratique citoyenne, les *rodas* constituent néanmoins des leviers collectifs pour dé-

noncer des contradictions et des injustices sociales au sein et en dehors des organisations. Elles font voir la possibilité d'une critique collective continue ouverte à la créativité sociale.

Notes

1. Traduit du portugais, comme toutes les citations dans ce texte.
2. Le mouvement sanitaire a vu le jour durant la seconde dictature brésilienne (1964-1989) pour devenir un acteur politique et idéologique important dans la défense du droit à la santé pour tous.

Références

- Ardoino, J., et R. Lourau, (1994) *Les pédagogies institutionnelles*. Paris : Presses universitaires de France.
- Rancière, J. (1998). *Aux bords du politique*, Paris, La Fabrique.
- Ruelland, Isabelle (2017). *Cercles citoyens et espace public : la démocratisation organisationnelle à l'épreuve des rodas brésiliennes*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Montréal, 2017.

La voix des jeunes marginalisés en milieu rural¹

Exister dans le paysage

Julie Richard

Doctorante en santé communautaire
Université Laval



DOSSIER

cmcall mnxvii

Quand je suis arrivée dans la région de Charlevoix pour un contrat dans un établissement collégial, j'ai été stupéfaite par la richesse de l'analyse que portaient les jeunes adultes que je côtoyais tout en étant grandement préoccupée par leurs propos. Forts de leur expérience de plus ou moins 17 ans au sein de ce territoire, ils m'entretenaient sur le phénomène d'embourgeoisement avec un aplomb déconcertant. Bien que foisonnantes au Royaume-Uni, les recherches sur le concept de *rural gentrification*, que Simard et al., (2012) ont traduit par «embourgeoisement rural», n'ont que peu retenu l'attention dans la production scientifique québécoise (Simard et al., 2012). On y aborde notamment les questions d'exclusion et de citoyenneté des jeunes en milieu rural, la place qu'occupe la

population locale dans l'espace public de même que l'insertion globale des néo-ruraux, issus de classes sociales plus favorisées, et l'impact de ces derniers sur la transformation des territoires.

Le concept d'embourgeoisement rural, dont l'utilisation me semblait réservée aux universitaires, s'incarnait tout à coup devant moi, personnifié à travers de multiples visages, au cœur d'une contrée rurale que je découvrais autrement, de l'intérieur. Certes, j'avais déjà été éblouie par les paysages majestueux, par le charme des routes sinueuses qui traversent les champs bondés de fleurs sauvages, par le parfum du fleuve qui dévoile ses trésors de marée basse et par l'accueil réputé et chaleureux des habitants. Je ne me doutais pas que cette vision

DOSSIER

« La priorité
ici, c'est les
touristes et les
personnes
âgées. Les
jeunes, on
n'existe pas »

folklorique et idyllique de la ruralité m'avait peut-être rendue aveugle quant aux inégalités sociales qui se creusaient sans crier gare.

En explorant avec eux (les jeunes²) des avenues possibles pour leur permettre de prendre la parole et d'exister dans le paysage public, l'idée de mettre sur pied un web radio communautaire s'est dessinée. Les forces de chacun mises à profit, des ressources ont été mobilisées pour faire vivre cette idée. Autour de cette plate-forme d'expression, plusieurs projets ont pris forme, forgeant petit à petit un espace revendiqué et critique qui donnait une voix aux jeunes, dans un paysage qui leur semblait plus hostile que celui qu'on aperçoit sur les cartes postales. Cette voix devait être entendue. À leur contact quotidien, je comprenais que non seulement le contexte de leur territoire les préoccupait, mais, également, qu'il contribuait à les exclure de certaines opportunités, les privant ainsi d'outils précieux, court-circuitant les possibilités d'un avenir socio-économique décent. Cette analyse semblait manquante au chapitre des décisions qui concernent les jeunes de ce territoire et de son développement. Si cette analyse était manquante, était-il juste de penser que les décisions qui guidaient le développement régional pouvaient se prendre sur la base de données incomplètes?

Découverte

Plusieurs mois plus tard, une fois mieux intégrée dans la région, des liens affinitaires se tissaient pour se transformer en rencontres humaines significatives. À travers ces rencontres, j'ai été invitée à collaborer à un projet de recherche qui avait pour objectif de mieux comprendre les enjeux liés au droit à une saine alimentation pour les personnes en situation de pauvreté dans la région. C'est alors que je faisais la découverte d'un pan de recherche qui n'avait, jusqu'à ce jour, percé l'univers de ma pratique : la recherche-action participative.

La recherche-action participative (RAP) est une approche collaborative qui vise à essayer d'impliquer équitablement tous les partenaires dans le processus de recherche, en reconnaissant l'apport unique de chacun avec l'objectif de combiner connaissance et action pour contribuer au changement social et à la réduction des inégalités sociales (Minkler *et al.*, 2008). La RAP est une tradition de recherche où les acteurs profanes sont considérés comme des chercheurs aptes à s'approprier à la fois la problématique et le processus de recherche (Dufour *et al.*, 2012). Elle repose sur les postulats philosophiques et théoriques suivants: 1) la connaissance est un rouage de pouvoir et sa construction répond à des intérêts de classe, de genre et de race et 2)

l'action humaine est le moteur de l'histoire et cette prise de conscience peut amener des groupes marginalisés à influencer sur le cours de l'histoire (Gélineau, 2001). Il doit en émerger une action transformatrice visant à ébranler les structures et les attitudes qui perpétuent les injustices sociales et les systèmes d'oppression (Fals-Borda *et al.*, 1991; Freire, 1993).

Ma fascination pour ce type de recherche fût instantanée et j'ai alors compris comment elle pourrait être utile pour les jeunes de Charlevoix. Produire des connaissances sur les enjeux que perçoivent les jeunes, en lien avec le fait d'habiter sur ce territoire, apparaissait être une avenue intéressante pour mettre à contribution leur analyse dans les réflexions qui encadrent le développement régional. Cette avenue semblait tout indiquée pour contribuer, avec toute l'humilité que cela requiert, à réduire les inégalités sociales qui semblaient affecter les conditions de vie et de mieux-être des jeunes du territoire.

En effet, dans les dernières décennies, au sein des territoires ruraux québécois, les transformations démographiques, politiques et économiques qui ont eu cours semblent avoir des impacts à l'égard de la place et de l'inclusion des jeunes dans leur communauté (Savard *et al.*, 2003; Simard *et al.*, 2012; Stecq *et al.*, 2015). Sur le territoire de Charlevoix, en plus d'un indice de défavorisation matérielle et sociale préoccupant, il est prévu que d'ici 2031, la proportion des jeunes dans l'ensemble de la population sera en déclin³. Comme d'autres régions au Québec, ce territoire est teinté par le phénomène d'embourgeoisement rural qui contribue aussi à sa transformation (Savard *et al.*, 2003; Simard *et al.*, 2012). Il semble que le phénomène de l'embourgeoisement rural, encore peu étudié, peut accroître les effets de ces transformations (Simard *et al.*, 2012). Il est en outre démontré que les écarts qui se creusent entre les zones favorisées et défavorisées du territoire charlevoisien⁴ contribuent à l'accroissement des inégalités socioéconomiques qui se manifestent en inégalités sociales de santé (Frohlich *et al.*, 2008; Hyppolite, 2012). La pertinence de s'intéresser à leurs préoccupations comme jeunes qui vivent sur ce territoire caractérisé par des défis jugés complexes, semblait évidente afin de mieux comprendre leur vécu et mieux agir en tenant compte de cette perspective.

Un processus de mobilisation s'est ensuite déployé autour de ces questions avec les acteurs du milieu communautaire. Quelques mois plus tard, mobilisés par le contexte et l'intérêt d'entendre la voix des jeunes, des partenaires institutionnels et municipaux ont embrassé ces préoccupations et ont contribué à initier une démarche de recherche poursuivant l'objectif de co-constituer des connais-



cncall mnxvii

sances avec les jeunes du territoire pour mieux comprendre leur perspective dans le but de mieux agir avec eux. C'est dans ce contexte et selon une visée de développement territorial intégré et solidaire que la RAP s'est déployée entre les mois d'octobre 2013 et mars 2016 sur le territoire de Charlevoix. Ce processus a fait naître le collectif *Collectivités amies des jeunes* (CADJ), acronyme choisi pour trouver écho auprès des personnes élues qui adhéraient déjà à *Collectivités/Municipalités amies des aînés* (CADA/MADA)⁵.

Débrouille

Les études qui se sont intéressées aux jeunes des milieux ruraux dans les dernières années ont été menées principalement au sein d'autres territoires (Savard *et al.*, 2003) et dans la perspective de mieux comprendre leurs motifs de migration (Gauthier *et al.*, 2003; Garneau, 2003). D'autres études ont adressé les questions de cohabitation entre les néo-ruraux et les populations locales (Guimond, Gilbert *et al.*, 2014; Simard *et al.*, 2012). Une seule étude recensée traite de la perception qu'ont les jeunes de Charlevoix de leur territoire (Gilbert, 2007). À ce jour, aucune recherche n'a permis de produire des connaissances sur les préoccupations des jeunes de Charlevoix et de mettre en lumière certains angles morts de l'expérience vécue par ces jeunes sur un territoire empreint de défis socioéconomiques complexes. En somme, avec des moyens financiers modestes, une équipe de recherche, composée d'acteurs profanes, s'est organisée, conseillée par des expertes académiques qui s'assuraient de la rigueur scientifique à chacune des étapes de la recherche. Elle a été guidée par

un comité de coordination de six personnes représentant des organismes communautaires et des institutions, soutenu par un comité-conseil qui veillait à la cohérence d'ensemble de la démarche et qui était composé de l'ensemble des partenaires concernés par la jeunesse du territoire. Guidée par ce dispositif de gestion collective et inspirée par une tradition de recherches conscientisantes à portée transformative (Dupéré *et al.*, 2014; Fals-Borda *et al.*, 1991; Dufour *et al.*, 2012) où des visées de compréhension et de collectivisation de la parole sont poursuivies, l'approche méthodologique privilégiée par le collectif *Collectivités amies des jeunes* fût celle de la recherche-action participative alliée à une approche de recherche qualitative (Charmillot *et al.*, 2007; Denzin *et al.*, 2005).

La ruralité est souvent caractérisée par une faible densité de population sur un vaste territoire, ce qui rend plus complexes des projets d'intervention ou de recherche. L'organisation du transport collectif, par exemple, transforme de simples déplacements en véritables aventures. Les déplacements des jeunes pour assurer leur participation aux groupes de discussion, aux rencontres d'analyse ou à la diffusion des résultats ont fait naître plus d'une anecdote : par exemple, mobiliser des parents de participants, emprunter une mini-fourgonnette à une intervenante en guise d'autobus pour parcourir le territoire au complet, négocier des places avec le transport scolaire, ou collaborer avec un insulaire pour garantir la traversée à temps pour ramener les troupes sur l'île.

Usant de leur persévérance et de leur créativité, les acteurs ont mené de front cette démarche. Des petits miracles ont été possibles dans ce projet, grâce à l'engagement de plusieurs dizaines de personnes qui ont permis au Collectif de se rendre à bon port, malgré les vents dominants à certains moments, abordant les défis comme des opportunités d'apprentissage collectif. Les moyens mis à notre disposition combinés à la débrouille rurale habituelle, ont certainement aiguisé notre sens de la créativité, mis au premier plan tout au long du processus de recherche.

La recherche a permis de mettre en lumière la lucidité des jeunes du territoire face aux enjeux qu'ils rencontrent. Cette lucidité, vécue comme une tension entre leur fort attachement à leur région et la façon dont ils envisagent leur avenir, nous a éclairés sur leur situation. Certes, sans surprise, les inégalités socioéconomiques révèlent des écarts dans les opportunités d'émancipation. Fait alarmant, ces inégalités rendront captifs ceux qui ne pourront opter pour

DOSSIER

« Dans
Charlevoix,
c'est plus
payant d'avoir
un char qu'un
secondaire 5 »

DOSSIER

« On se sent plus...j'allais dire...fantôme face mettons aux maires. [...] Toutes les personnes des conseils municipaux [...] On dirait qu'on n'est pas là dans la vie, dans la vie de tous les jours. M'a le dire ben comme il faut : on est d'la marde »

l'exode, contraints de demeurer sur un territoire qui a peu à leur offrir, sans trop d'espoir d'améliorer leurs conditions de vie, sans ressource pour les accompagner, ni pour participer à la construction d'un changement qui leur serait favorable. En somme, à travers cette aventure collective, il a été possible de s'approprier les rouages de la production de connaissance, d'ajouter des outils à nos bagages d'êtres humains et de praticien.ne.s tout en aiguisant notre compréhension des préoccupations des jeunes en lien avec le fait d'habiter ce territoire, idylle rurale pour certains et lieux de captivité pour d'autres.

Réflexion et transformation

Préoccupés par la collectivisation et l'appropriation des résultats (la parole des jeunes) par l'ensemble des partenaires, nous avons choisi d'organiser une analyse collective en trois temps. Dans un premier temps, l'équipe de recherche a procédé à la codification des données et à la préparation du corpus d'analyse. Une deuxième rencontre a mobilisé le comité de coordination qui a fait un pas de plus dans la compréhension collective des résultats. Nous avons finalement vécu un troisième temps d'analyse avec l'ensemble des partenaires. Habité.e.s par la volonté de créer un espace de dialogue avec les personnes élues, les intervenant.e.s et la population, nous avons entrepris d'organiser la diffusion des résultats par le biais du théâtre d'intervention.

C'est alors qu'avec quelques jeunes qui avaient participé aux huit groupes de discussion et avec la collaboration de l'organisme Mise au Jeu, nous avons mis en scène une pièce qui illustrait leurs préoccupations. Le théâtre a ainsi permis aux jeunes, aux intervenant.e.s et aux élu.e.s de partager leurs regards et leurs expertises pour façonner de nouvelles compréhensions sur la situation des jeunes et ainsi avancer ensemble vers des actions. Ces espaces de dialogue ont permis de formuler des recommandations qui trouvent écho actuellement dans les travaux liés au développement territorial intégré de Charlevoix. En donnant la parole à des groupes marginalisés et en permettant de recueillir des données difficiles à collecter autrement (Gomez et al., 2016), la recherche a été un véhicule propice à l'émergence de certains changements dans la gouvernance locale notamment.

La prise en compte des préoccupations des jeunes aura permis de faire des avancées en termes d'action collective et mobilise aujourd'hui les acteurs qui souhaitent agir ensemble et autrement, mais des défis demeurent. Le partage de ressources entre les générations et les terri-

toires, ainsi que l'équité de participation dans les espaces qui sont susceptibles d'influencer les décisions qui impactent sur les conditions de vie des personnes, en sont des exemples.

En somme, le fait de réaliser cette recherche auprès des jeunes de Charlevoix a souligné l'importance d'aller à la rencontre de ces jeunes exclus des milieux ruraux qui ont peine à avancer sur le plan socioéconomique et qui sont confinés à un territoire qui a peu de ressources à leur offrir pour les accompagner. L'expérience vécue comme praticienne au sein de cette démarche collective a insufflé l'envie d'explorer la voie de la recherche afin de donner un second souffle à un engagement militant de plus de vingt ans auprès des jeunes marginalisés, et de mobiliser un appareillage conceptuel et théorique pour mieux argumenter une posture engagée et critique.

Ressources

Si la débrouille rurale a stimulé la créativité qui a teinté ce projet tout au long de sa réalisation, elle a néanmoins certaines limites dont celle de l'essoufflement. Ce constat pose sans doute l'enjeu d'équité des ressources pour soutenir la recherche avec les communautés rurales, notamment avec les jeunes les plus exclus, et appelle à une réflexion sur les questions d'inégalités sociales qui se creusent au sein des territoires, autant que celles constatées entre les territoires du Québec, et qui se manifestent en inégalités sociales de santé.

Aujourd'hui, le Québec rural, où près de 30% de la population vit, couvre 90 % du territoire habité et reflète diverses réalités territoriales sur les plans biophysiques, sociologiques, culturels ou humains (MAMROT, 2013). Cette ruralité en transformation, marquée par des enjeux démographiques, économiques et politiques complexes, affecte les conditions de vie de ses communautés (OCDE, 2010). Il faut s'interroger davantage sur les enjeux que sous-tendent ces transformations où la voix des jeunes semble étouffée. Approfondir la question des inégalités sociales de santé au prisme de la participation des jeunes socialement marginalisés peut être une voie prometteuse pour éclairer les pratiques et les politiques en matière d'action publique.

Notes

1. Ce texte est ancré dans l'expérience de l'auteure qui, à l'époque de la recherche, occupait la fonction de chargée de projet et de coordonnatrice d'un organisme communautaire dédié au développement global de la jeunesse. Bien que la recherche du Collectif CADJ ait été coportée par un ensemble de partenaires communautaires, institutionnels et municipaux, l'auteure prend seule la responsabilité des propos tenus.

2. Le concept de « jeunes » a été développé de plusieurs façons par différent.e.s auteur.e.s et sa signification soulève des débats épisodiques, chacun tentant d'en définir les contours, notamment pour baliser les politiques publiques. Ce qui semble faire consensus chez les auteur.e.s recensé.e.s, c'est que la jeunesse apparaît comme un âge transitoire dont les limites varient selon l'organisation des sociétés, mais aussi selon les représentations qu'elles se font de cette période de la vie (Galland, 2010; Gauthier, 2000; Van de Velde, 2008). Ce texte rend compte de notre expérience avec des jeunes âgés entre 17 et 24 ans dans un premier temps, et ceux âgés entre 12 et 35 ans qui ont participé à la recherche brièvement décrite, qui reconnaissait la diversité des parcours jeunes et les spécificités de la réalité vécue à différentes périodes.

3. Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (2010). *Les enjeux démographiques à l'horizon 2031*, CSSS de Charlevoix. p. 5 et 15.

4. CSSS de Charlevoix. (2006; 2011). *Plan d'action local de santé publique 2010-2015. Portrait de défavorisation matérielle et sociale de la Capitale-Nationale*.

5. À la suite de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés tenue en 2007, le Secrétariat aux aînés (SA), du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), a soutenu le développement et l'implantation de la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA) au Québec en collaboration avec le Centre de recherche sur le vieillissement (CRDV) du Centre de santé et des services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS). Depuis 2008, le SA finance les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) qui entreprennent une démarche MADA (Gouvernement du Québec, 2014).

Références

- Charmillot, M., & Dayer, C. (2007). « Démarche compréhensive et méthodes qualitatives: clarifications épistémologiques ». *Recherches qualitatives*, 3, 126-139.
- Collectif CADJ (2016). Boilard, A., Richard, J., Hyppolite, S.-R., Dufour, É., Tremblay, N., Beauchesne, P. et Lajoie, S. (2016). *Quand les jeunes prennent la parole*, Recherche-action participative avec des jeunes de Charlevoix âgés entre 18 et 35 ans.
- Collectif CADJ (2015). Richard, J., Lessard, C., Tremblay, L.-F., Dufour, É., Kégle, R., Viel-Patry, M., Latulippe, K., Tremblay, N., Cloutier, J., Fortin, C., Thibault, M.-N., Boilard, A., Horvath, K., Gélinau, L., Hyppolite, S.-R. et Dupéré, S. *Quand les jeunes prennent la parole*, Recherche-action participative avec des jeunes de Charlevoix âgés entre 12 et 17 ans.
- Denzin, N.K. et Lincoln, Y. S. (2005). *The Handbook of Qualitative Research*, 3rd Ed. Thousand Oaks: SAGE Publications.
- Dufour et Gélinau (2012). «La recherche-action participative, une voix/voie pour la conscientisation? L'expérience du PSFL et le droit à une (saine) alimentation». Dans Gisèle Ampleman, Linda Denis, Jean-Yves Desgagnés (dir), *Théorie et pratique de conscientisation au Québec* (167-192). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Dupéré, S., L. Gélinau, G. Adam, M. Côté, É. Dufour, A. Dumas et al. (2014). *Vers une autonomie alimentaire pour toutes: Agir et Vivre Ensemble le Changement (AVEC)*. Rapport de recherche, 2014. Québec : FRQSC Programme Actions Concertées.
- Fahmy, M. (2013). *L'état du Québec 2013-2014*. Québec : Les Éditions du Boréal.



DOSSIER

- Frohlich, K. L., De Koninck, M., Demers, A., & Bernard, P. (2008). *Les inégalités sociales de santé au Québec*. Canada: Presse de l'Université de Montréal.
- Galland, O. (2010). «Introduction. Une nouvelle classe d'âge?», *Ethnologie française*, 40(1), 5-10.
- Garneau, S. (2003). «La mobilité géographique des jeunes au Québec: la signification du territoire». *Recherches sociographiques*, 44(1), 93-112.
- Gauthier, M. (2000). «L'âge des jeunes: un fait social instable». *Lien social et Politiques*, (43), 23-32.
- Gauthier, M., S. Côté, M. Molgat et F. Deschenaux. (2003). «Pourquoi partent-ils ? Les motifs de migration des jeunes régionaux». *Recherches sociographiques*, 44(1), pp. 113-139.
- Gélineau, L. (2001). *Fondements pour une "théorie ancrée" de la conscientisation dans le cadre de la recherche-action participative et de l'éducation dans une perspective mondiale*. Thèse de doctorat, Sciences humaines appliquées, Université de Montréal.
- Gilbert, S. (2007). *Insertion professionnelle et migration des jeunes de la région de Charlevoix*, Mémoire de maîtrise, Sociologie, Université Laval.
- Gomez, R. J., & Ryan, T. N. (2016). «Speaking out: youth led research as a methodology used with homeless youth». *Child and Adolescent Social Work Journal*, 33(2), 185-193.
- Gouvernement du Québec (2014). *Municipalité amie des aînés. Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)*.
- Guimond, L., A. Gilbert, & M. Simard (2014). «Faire sa place et être de la place: La rencontre timide des nouveaux ruraux et des populations plus anciennes au Québec». *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, 58(1), 123-139.
- Hypolite, S.-R. (2012). *Comprendre et agir autrement pour viser l'équité en santé dans la région de la Capitale-Nationale*, Québec, Rapport du directeur régional de santé publique sur les inégalités sociales de santé.
- MAMROT (2013). *La Politique nationale de la ruralité 2014-2024*. Québec, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- Minkler, B. et Wallerstein, N. (Eds.). (2011). *Community-based participatory research for health: From process to outcomes*. John Wiley & Sons.
- OCDE (2010). *Examens des politiques rurales du Québec, Canada*, OCDE.
- Parazelli, M. (2007). «Jeunes en marge: Perspectives historiques et sociologiques». *Nouvelles pratiques sociales*, 20(1), 50-79.
- Savard, S., Chiasson, G., & Lachapelle, T. (2003). *Exclusion et citoyenneté des jeunes en milieu rural: quelle place pour les jeunes de la ruralité québécoise?* Université du Québec en Outaouais, Centre d'étude et de recherche en intervention sociale.
- Simard, M. et L. Guimond. (2012). «Que penser de l'embourgeoisement rural au Québec? Visions différenciées d'acteurs locaux». *Recherches sociographiques*, 53(3), 527-553.
- Stecq, H., et M. Simard, M. (2015). «Le leadership et le discours dans la mobilisation d'acteurs du développement: Le cas de la stratégie migration». *Recherches sociographiques*, 56(1), 171-194.
- Van de Velde, C. (2008). *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, Presses universitaires de France.
- Wallerstein, N. B., et B. Duran, B. (2006). «Using community-based participatory research to address health disparities». *Health promotion practice*, 7(3), 312-323.



Travail de proximité et réduction des méfaits¹

Le temps long

Romain Paumier

Doctorant et chargé de cours
Département de sociologie, UQAM

La réduction des méfaits auprès d'usagers de drogues par injection et inhalation² dans le milieu communautaire à Montréal nécessite une grande flexibilité d'approche dans l'intervention. Comment cette approche se met-elle en œuvre et comment l'intervention arrive-t-elle à s'effectuer malgré la désynchronisation entre la vie de l'institution et celle de l'individu? (Gardella, 2014).

Nous expliciterons, dans un premier temps, les enjeux propres à ce type d'intervention. Il faut par exemple, par l'*outreach*, atteindre des populations invisibles et marginalisées en facilitant leur accès aux soins et aux services, dans le cadre de politiques et de dispositifs à bas seuils d'accès et d'exigences. Il faut aussi, parfois, intervenir auprès de personnes ne souhaitant pas être aidées, conseillées ou accompagnées, c'est-à-dire, travailler avec la non-demande, tout en s'adaptant à leurs rythmes de vie et réalités propres et en créant un lien de confiance. Nous contextualiserons alors certaines critiques de la réduction des méfaits qui suivent la logique de la nouvelle gestion publique et qui soulignent les limites de cette approche en termes d'efficacité de traitement et de prise en charge des besoins des usagers de drogues. Ces limites sont appuyées, par ailleurs, par l'émergence de la problématique des troubles concomitants liés à l'usage de drogues et à la santé mentale.

Quatre piliers

Apparue dans les années 1980 pour répondre à l'épidémie du VIH/Sida, la réduction des méfaits est une philosophie s'arrimant sur quatre piliers (CCSA-CCLAT, 2008) : un pragmatisme qui accepte la consommation comme une pratique ne pouvant disparaître totalement; un humanisme qui s'écarte du jugement moral des consommateurs; une concentration sur les méfaits de la consommation plus que sur la consommation elle-même; et une hiérarchisation des objectifs de l'intervention en fonction de ce que veut la personne. Cette hiérarchisation privilégie les aspects les plus urgents et qui ne relèvent pas nécessairement de la consommation.

Les populations concernées sont souvent invisibles

et marginalisées et loin des institutions traditionnelles comme l'hôpital. Il fallait donc développer de nouvelles pratiques d'intervention dans le milieu pour atteindre ces personnes et mieux connaître leurs réalités. Entre répression et médicalisation, la réduction des méfaits est ainsi une troisième approche de la consommation, mettant l'accent sur des dispositifs de première ligne.³ Ce qu'on appelle aujourd'hui l'*outreach* est un travail de proximité qui vise à aller à la rencontre de la personne en intégrant les quatre piliers de la réduction des méfaits mentionnés auparavant.

Si ce travail de proximité, y compris le travail de rue, permet de mieux atteindre les personnes dans leur milieu de vie, l'accès aux institutions reste parfois problématique et restrictif, ne permettant pas aux intervenants d'entreprendre de réelles démarches auprès des personnes. Obtenir une aide ou suivre un programme suppose en effet l'emploi, par les personnes, de certaines compétences sociales et de normes de bon comportement. Elles doivent adapter leur manière d'interagir avec les représentants des institutions, en restant polies dans des situations de domination symbolique et de profilage social. Pensons, par exemple, à une mère consommatrice de drogues qui reçoit une contravention abusive de la part de la police ou un traitement inadéquat par le personnel soignant d'un hôpital.

Il est aussi nécessaire, parfois, de s'organiser des mois à l'avance tout en étant dans une situation de précarité et de survie, de pouvoir se présenter à des heures fixes, de prouver son identité à partir de l'inscription dans un registre officiel, d'attendre plusieurs heures, d'être sobre et de s'impliquer dans le traitement d'une ou de plusieurs maladies qui ne sont pas totalement comprises et qui sont parfois asymptomatiques. Pérenniser la réduction des méfaits a ainsi nécessité l'amélioration de l'accès aux soins, notamment par l'accompagnement des personnes, la réduction des barrières administratives et la mise en place de bas seuils d'accès et d'exigences. On peut arriver ainsi à atténuer ou à contourner les problèmes bureaucratiques et les stigmates liés aux conditions de vie des personnes (Paumier, 2018; Dassieu, 2013;

HORIZONS

« C'est toujours un peu stressant les premiers du mois. Puis j'ai des dettes, alors faut que je m'assure de régler ça en premier [...] J'aime bien venir ici. Quand je suis ici, je sais que je suis pas dehors ».

Trepas, 2007).

Un moment particulier

Face à des personnes qui ne souhaitent pas nécessairement être en contact avec les institutions ni recevoir de l'aide, la réduction des méfaits vise à travailler avec la non-demande d'intervention de ces personnes en s'adaptant à leurs besoins et en refusant d'imposer des normes ou d'avoir recours à la contrainte.⁴ Ce type d'intervention s'inscrit, en outre, dans le temps long des trajectoires individuelles.

La période de quelques jours autour du premier de chaque mois représente un moment particulier. À cette date, une partie non négligeable des personnes fréquentant les ressources reçoit son chèque de «solidarité sociale» et une bonne partie des programmes dont la mission principale n'est pas la distribution de matériel, se dépeuple pour quelques jours. Les intervenants de site fixe savent alors que le principal de leur action sera de fournir les usagers en matériel pour s'assurer que dans cette phase d'afflux de ressources économiques provoquant une hausse temporaire des transactions, les pratiques de consommation puissent se faire de la manière la plus sécuritaire possible. Les autres programmes, par exemple, d'implication sociale⁵, s'organisent alors en conséquence, réduisant, notamment, le nombre de couverts prévus pour les repas communautaires. Ce n'est que quelques jours plus tard que les ressources communautaires voient leurs participants revenir, lorsqu'une bonne partie des montants reçus a été investie dans la consommation et le remboursement de dettes. C'est à la suite de plusieurs jours d'une consommation intensive, que les demandes d'intervention et d'accompagnement peuvent être exprimées le plus fréquemment. C'est alors l'heure de la descente, le moment de soigner les blessures physiques et la fatigue mentale découlant de cette période.

Pour ceux, au contraire, qui ont choisi de ne pas participer à cette effervescence et de contrôler leur consommation, l'arrivée du chèque constitue le moment où le contact avec les organismes et leurs intervenants se fait le plus précieux, leur permettant d'échapper à l'effervescence du milieu. Un participant régulier d'un programme d'implication sociale me confie : « C'est toujours un peu stressant les premiers du mois. Puis j'ai des dettes, alors faut que je m'assure de régler ça en premier [une fois l'argent de la solidarité sociale touché]. Hydro puis...J'aime bien venir ici. Quand je suis ici, je sais que je suis pas dehors ».

Le gros de l'activité des programmes change ainsi en partie de nature, l'implication des usagers fluctuant en fonction du contexte social et économique

du moment. Les meilleurs moments pour intervenir et référer à une autre ressource ou service peuvent alors soit suivre ces phases collectives de grande consommation si la personne y a pris part soit, à l'inverse, coïncider avec ces mêmes phases, si la personne cherche à s'éloigner temporairement du milieu. L'activité des organismes fluctue ainsi en fonction de l'économie du milieu et notamment de la quête, cette dernière étant facilitée les jours de beaux temps (parce qu'il y a plus de monde dehors) ou lors d'événements rassemblant beaucoup de visiteurs ou de riverains.⁶

Pour travailler avec la non-demande, il faut comprendre que tous les moments ne sont pas bons pour intervenir, ce qui exige un certain opportunisme, tout en créant et maintenant un lien de confiance. Ce travail de proximité accepte la non-demande des usagers comme l'expression de leur autonomie et de leur individualité et ne vise ni à les maintenir dans la précarité et la marginalité en oubliant leur (ré)habilitation sociale (Soulet, 2008), ni à les retourner à la «conventionalité» par un retour au travail ou au logement (Caiata-Zufferey, 2006). Le retour à une vie plus conventionnelle, quelle que soit sa forme, doit être décidé par les personnes elles-mêmes. Selon un coordonnateur de programme, établir la bonne distance veut dire «faire avec» les réalités de la personne : «sans lien, tu n'as rien».

L'intervention permet ainsi des modes alternatifs de retour à la conventionalité, la personne choisissant elle-même ses critères et ses normes⁷, y compris le refus de l'abstinence comme seul horizon. Ce type d'intervention est donc bien plus que sanitaire. Elle est aussi fondamentalement politique en permettant un éventail de rapports possibles entre l'individu et l'institution. Les façons de faire sont aussi multiples et variées que les trajectoires et les besoins des personnes elles-mêmes, avec une manière d'«être citoyen» qui est particulière à chaque personne.

Contours de proximité

Pour travailler avec la non-demande et permettre des possibilités de changement, il est impératif pour les intervenants de définir les contours de leur proximité avec l'usager. Deux composantes de cette proximité peuvent être distinguées. Premièrement, une forme de proximité physique, encadrant l'espace commun dans lequel l'intervenant est admis. Cette proximité physique peut, par ailleurs, évoluer au fil de la relation, le cadre de l'intervention se déplaçant, par exemple, d'un point de rencontre dans l'organisme au domicile de la personne, s'il y a lieu. Cette forme de proximité, que je nomme le «voisinage courtois» (Paumier, à paraître), permet la mise en confiance. Elle permet aussi à l'intervenant de se démarquer d'autres figures institutionnelles souvent vues comme plus menaçantes, au premier rang desquelles figurent les policiers et parfois les profes-



cricall mmmxvii

HORIZONS

sionnels de la santé et de la justice.

La deuxième forme de proximité est verbale. Elle délimite les critiques et suggestions que l'intervenant peut faire, dessine ce qui peut être dit ou pas dans le cadre de la relation, ainsi que les questions qu'on peut poser. Ce type de proximité permet de «tendre des perches», expression utilisée régulièrement au cours des entretiens pour désigner la marge de manœuvre permise par l'utilisateur à l'intervenant dans son référencement vers d'autres organismes. Il peut s'agir, par exemple, de moyens concrets pour améliorer les conditions de vie de la personne et permettre l'expression, si nécessaire, d'une demande dont la personne serait la principale instigatrice.⁸

Ainsi, un vendredi soir, j'assiste à la discussion entre un usager et un intervenant. L'utilisateur, épuisé et se disant de lui-même en descente, est «tanné». Il aimerait ne plus être dans la rue et aller en cure, mais pas ce soir (il est deux heures du matin). L'intervenant propose alors à l'utilisateur de se reposer un peu et de profiter de la nourriture déposée plus tôt par un boulanger du quartier, puis de repasser bientôt pour voir ensemble ce qui serait le plus adapté à ses besoins. L'intervenant se voit ainsi «tendre des perches [...] pour voir s'il accroche ou s'il n'accroche pas», tout en ouvrant une fenêtre pour une intervention future.

Interventions et trajectoires

La nature même de l'intervention communautaire de première ligne auprès d'utilisateurs de drogues par injection et par inhalation, permet de mettre en contexte certaines critiques qui visent la réduction des méfaits. En premier lieu, des chercheurs et acteurs institutionnels prennent compte de la complexité des situations des individus ayant des troubles concomitants, tels la consommation de drogues et un problème de santé mentale. Ainsi, selon Landry et al. (2012 :1) la question «lancinante des 25 dernières années» est «comment intervenir auprès des personnes qui présentent des troubles concomitants de toxicomanie et de santé mentale ?» Cette question, qui se serait manifestée de «façon constante à chaque fois que les cliniciens et gestionnaires de ces centres ont été invités à énoncer leurs besoins, tant sur le plan clinique que sur celui de la recherche, s'explique certainement par la complexité du tableau clinique présenté par ces personnes, le sentiment fréquemment ressenti d'être dépourvu pour intervenir auprès d'elles et les risques importants que l'association de la consommation de substances avec des troubles mentaux comportent pour leur sécurité et celle d'autrui.»

Au cœur des difficultés de coordination entre les différents services et les contraintes économiques, le «travail en silo» des organismes communautaires

amplifierait les difficultés à intervenir auprès de ces personnes (OTSTCFQ, 2006 ; Tremblay, 2013). Sur ce plan et aux yeux de ces acteurs, l'évolution de la complexité des problématiques rencontrées nécessiterait un changement de paradigme permettant d'assurer l'accès aux soins et aux services de manière plus constante et de diminuer le phénomène de la porte tournante. Cependant cela signifie également une transformation du rapport de l'intervention en s'inscrivant dans le temps long de la non-demande des personnes. Dans le contexte de la réorganisation massive du système de santé et de la nouvelle gestion publique (Bellot et al., 2013), le principal objectif devient alors d'assurer le continuum de soins et de services par le biais d'une intégration des services.

Enjeu historique de l'État providence québécois (Jetté, 2008), l'intégration des services permettrait une meilleure intervention sur la dangerosité envers soi et envers autrui liée à ce genre de situation et diminuerait le malaise des professionnels. Puisque « parmi les clients des services de toxicomanie, la présence de troubles concomitants constitue la règle et non l'exception » (Landry et al., 2012, p. 17), cette intégration faciliterait le référencement de personnes avec plusieurs problématiques vers d'autres services et ressources, en améliorant l'évaluation des situations individuelles, notamment par les intervenants de première ligne (Simoneau, 2012; Demers et al., 2002). Or, pour pouvoir être effective, cette intégration nécessiterait d'améliorer les diagnostics, les outils de dépistage et d'évaluation des situations, d'harmoniser la terminologie pour désigner tant les situations que les actes de l'intervention de première ligne et de réduire le chevauchement des mandats entre les organismes et les institutions (Paumier, 2017).

Adopter l'intégration des services pour mieux coordonner les différents paliers de l'action sociale comporte cependant le risque de bureaucratiser l'intervention communautaire. Cette approche nécessite de mieux comprendre les effets de la complexification des situations individuelles⁹ sur les méthodes du travail de proximité. La promotion de l'intégration des services (qu'il faudrait d'ailleurs plutôt nommer « intégration des pratiques »), questionne la pertinence de l'homogénéisation des pratiques de première ligne en termes d'évaluation, de diagnostic et de référencement. Elle suppose ainsi de profondes transformations, tant sur le plan de la réduction des méfaits que sur celui du milieu communautaire lui-même.

Travail de proximité et intégration des services partagent le même-but : rejoindre des popula-

tions difficilement accessibles autrement et faciliter les trajectoires de soins et de services des usagers. À ce titre, améliorer l'efficacité du système de santé en réduction des méfaits, en renforçant le rôle de l'intervention communautaire dans l'évaluation et le référencement des personnes vers d'autres services semble contreproductif (au risque d'en faire un simple passage préinstitutionnel). On risque de réinstaurer des seuils et des contraintes dans des pratiques qui ont justement été mises en place pour les réduire. L'optimisation des trajectoires de soins nécessite-t-elle, pour autant, une polarisation de l'intervention sur les tâches d'évaluation et de référencement? Dans quelle mesure cette polarisation affectera-t-elle le lien de confiance entre l'intervention et l'utilisateur, basé sur le temps long? Enfin, là où le référencement fluide est l'objectif, quelle place sera laissée à la participation des personnes à la coconstruction, avec les intervenants, de leur propre trajectoire?

Notes

1. Le présent texte s'appuie sur les résultats d'une enquête basée sur vingt entretiens non-directifs auprès de personnes travaillant au sein d'organismes communautaires à Montréal. Il s'agit plus spécifiquement d'organismes dont le cœur du mandat est de travailler en réduction des méfaits des pratiques de consommations de drogues par injection et inhalation de populations souvent décrites comme marginalisées et vulnérables. Il se base également, pour partie, sur mon actuel travail de thèse portant sur la définition du mandat de l'intervention de première ligne par les orga-



cmcall mmxvii

nismes communautaires. Il s'appuie ainsi sur une ethnographie de plusieurs dispositifs (dont des sites fixes et des groupes d'implication sociale). Cette ethnographie, encore en cours, comprend près de 18 mois d'observation participante et une quarantaine d'entrevues semi-directifs (auprès d'usagers, d'intervenants, de pairs aidants et de coordonnateurs de programme et de membres de la direction des organismes communautaires).

2. Pour alléger la lecture du texte, j'utiliserai les termes «usagers» et «intervenants» pour me référer plus largement aux usagers et usagères de drogues par injection ou inhalation et les intervenants et intervenantes de première ligne en réduction des méfaits dans le milieu communautaire.

3. Selon Levesque et al. 2007, la première ligne est la porte d'entrée sur les soins et les services, dans un système hiérarchisé et par paliers, qui permet l'accès aux soins dispensés les plus courants, ainsi que l'évaluation et le référencement des situations individuelles.

4. La non-demande fait ici référence aux travaux de Philippe Warin sur le non-recours aux politiques sociales, par des populations qui y ont, par exemple, le droit de par leur citoyenneté ou leur situation particulière (Warin, 2016). La non-demande, qui n'est qu'une des formes du non-recours, correspond aux situations où des personnes auraient par exemple droit à une aide ou à un programme, en aurait connaissance et les moyens de la demander, mais choisirait de ne pas entamer ou poursuivre de démarche.

5. Programme de « par et pour » où participants et intervenants décident, lors de réunions hebdomadaires, des activités organisées dans la semaine ou le mois : comme, par exemple, aller au musée, faire une revue de presse, organiser un atelier sur les possibilités de voter aux élections municipales, ou préparer un repas communautaire (de la liste d'épicerie à la cuisine).

6. À titre d'exemple, lors d'une de mes observations dans un site fixe, un samedi après-midi d'été, un usager venant prendre du matériel pour quelques jours avec son sac à dos nous racontait que la cérémonie pour la mort de René Angélil fut pour lui une aubaine économique, l'émotion collective lui semblant avoir augmenté la fréquence et le volume des dons des passants.

7. Déterminant, par exemple, le rapport qu'elle veut garder avec la consommation (notamment mais non exclusivement abstinence, mode de gestion, changement de produit), ses modes de retour en logement, le tempo et les objectifs de démarches éventuelles (comme le traitement de l'hépatite C).

8. En proposant par exemple, à une personne itinérante sortant d'un séjour à l'hôpital, les pistes d'hébergement plus ou moins temporaire qu'ils pourraient ensemble explorer.

9. À partir notamment du cadre des troubles concomitants dans le contexte d'organismes travaillant autour des consommations de drogues par injection et inhalation.

Références

- Bellot, C., M. Bresson et C. Jetté (2013). *Le travail social et la nouvelle gestion publique*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Caiata Zufferey, M. (2006). *De la toxicomanie à la conventionalité : Sociologie des sorties de la drogue à l'époque de la réduction des risques*, Zürich, Seismo.
- Dassieu, L. (2013). «Les seuils de la substitution : regard sociologique sur l'accès aux traitements de substitution aux opiacés», *Psychotropes*, 19, pp. 149-172.
- Demers, L. et al. (2002). «Intégration institutionnelle et intégration des services : l'expérience de la région des Laurentides». *Recherches sociographiques*, 43(3):549.
- Gardella, E. (2014). *L'urgence sociale comme chronopolitique. Temporalités et justice sociale de l'assistance aux personnes sans-abri en France depuis les années 1980*, Thèse de doctorat, École normale supérieure de Cachan.
- Jetté, C. (2008). *Les organismes communautaires et la transformation de l'État-providence : trois décennies de coconstruction des politiques publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Landry, M. et Nadeau, L. (2012). *Les troubles concomitants de toxicomanie et de santé mentale*, Laval, Presses de l'université de Laval.
- Levesque, J.-F., D. Roberge et R. Pineault (2007). «La première ligne de soins : un témoin distant des réformes institutionnelles et hospitalières au Québec?», dans J. Fleury et al. (dir.), *Le système sociosanitaire au Québec - Gouvernance, régulation et participation*, Montréal, Cheneli.
- OTSTCFQ (2006). *Le travailleur social gestionnaire de cas*, Montréal, Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.
- Paumier, R. (2017). «Entre pragmatisme, efficience et humanisme: la réduction des méfaits transformée par l'intégration des services», dans M. Otero, R. Paumier R., et A. Dumais-Michaud (2017). *L'institution éventrée : nouveaux dispositifs, nouvelles normativités*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- Paumier, R. (2018). «Repenser les critères d'accès aux dispositifs d'intervention auprès d'usagers de drogues par injection», dans S. Roy S. et D. Namian (2018), *Innommables, inclassables, ingérables : aux frontières du social*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- Paumier, R. (à paraître). «Le bon moment et la bonne distance : l'autonomie de l'usager de drogues et les stratégies de gestion de la proximité dans l'intervention en toxicomanie», *Nouvelles Pratiques Sociales*.
- Simoneau, H. (2012). «Repérage systématique et intervention précoce : un maillon en émergence dans l'intégration des services en toxicomanie», dans S. Brochu, M. Landry et C. Patenaude (dir.), *Intégration des services en toxicomanie*, Laval, Presses de l'Université de Laval, p. 35-53.
- Soulet, M-H. (2008). «De l'habilitation au maintien : les deux figures contemporaines du travail social», *Savoirs*, 18(3), p.33-44.
- Tremblay, P-A. (2013). «L'intervention sociale territoriale en trois questions», *Nouvelles Pratiques Sociales*, 26(1), p.50-56.
- Trepos, J-Y. (2007). «Seuils d'aide et politiques d'activation», *Psychotropes*, 13(2), p.9-26.
- Warin, P. (2010). «Les politiques publiques face à la non demande sociale», dans O. Borraz, V. Guiraudon (dir.), *Politiques publiques 2, Changer la société*, Paris, Presses de Science Po, p.287-312.
- Warin, P. (2016). *Le non-recours aux politiques sociales*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

18^{ième} atelier international sur les inégalités
sociales et les discriminations du CREMIS
Molenbeek, Bruxelles, avril 2017

Pour une approche globale et solidaire en sécurité alimentaire

HORIZONS

*Collectif en sécurité alimentaire du
Réseau des villes et régions laboratoires du
CREMIS :*

Fabio Berti, professeur, Département de sciences
sociales et politiques, Université de Sienne

Paula Duran, professeure, École de Travail Social-
UFR, Université de Barcelone

Aude Fournier, professeure de sociologie, Cégep de
Victoriaville

Marta Llobet, professeure, École de Travail Social-
UFR, Université de Barcelone □

Claudia Rocio Magaña, professeure, Universidad de
Guadalajara,

Chantal Mazaeff, directrice Générale, Institut
supérieur social de Mulhouse □

Christopher McAll, professeur, Département de
sociologie, Université de Montréal et directeur
scientifique du CREMIS (Centre de recherche de
Montréal sur les inégalités sociales) □

Déborah Myaux, Cellule aide alimentaire de la
Fédération des services sociaux, Bruxelles □

Manuella Ngnafeu, chargée de recherche, Institut
Supérieur Social de Mulhouse et directrice du pôle
insertion de l'association Appuis □

Manuel Peñañiel, organisateur communautaire,
CIUSSS CISM Montréal

François Régimbal, professeur de sociologie, Cégep
du Vieux Montréal □

Serge-Olivier Rondeau, étudiant au doctorat en
sociologie, Université de Montréal □

Alexia Serré, Cellule recherche'action de la Fédération
des services sociaux, Bruxelles □

François Soucisse, organisateur communautaire,
CIUSSS CISM Montréal

Cyril Villet, chargé de recherche, Institut supérieur
social de Mulhouse

Les données disponibles sur l'insécurité
alimentaire sont souvent réductrices ou
inadéquates, donnant lieu à une certaine
« invisibilisation » du problème. En France, la
dernière enquête d'ampleur réalisée il y a dix
ans par l'Agence nationale, alimentation,
environnement, travail précisait que 12% des
ménages étaient en insécurité alimentaire,
surtout les petits salariés, les personnes seules,
les familles et les personnes sans abri (ANSES
2007). Au Canada, en 2012, l'insécurité
alimentaire touchait 11,4% de la population,



cncall mmxvii

dont 1,15 million d'enfants (Tarasuk *et al.* 2012). Les groupes les plus concernés sont les familles monoparentales, les femmes, les autochtones, les personnes à faible revenu (dont les personnes assistées sociales et les travailleurs pauvres), les personnes seules, les personnes vivant en colocation (souvent aux études) et les familles avec des enfants âgés de 5 à 12 ans (Régimbal, *et al.* 2016). En Italie, en 2014, 12,6% de la population était touchée par ce problème (contre 7,5% en 2008) (Eurostat 2015 ; Maino *et al.*, 2016). Bien qu'il n'existe aucune donnée spécifique sur la situation de la pauvreté alimentaire en Espagne et en Catalogne, il est permis de croire que près d'un tiers de la population risque de se retrouver dans cette situation (Fargas *et al.*, 2014; Pomar et Tendero, 2015).

L'insécurité alimentaire est étroitement associée à la pauvreté. Certaines communautés urbaines, comme Mulhouse en Alsace, sont touchées particulièrement par l'appauvrissement de leurs habitants, avec, dans ce cas, une population provenant de 130 origines nationales différentes et un taux de pauvreté des ménages de 32% (Compas, 2012). Sur les territoires urbains, l'insécurité alimentaire est inégalement répartie en fonction des taux de pauvreté par secteur. À Montréal, par exemple, dans le quartier Sainte-Marie-Centre-Sud, les personnes à faible revenu constituaient 34% de la population en 2011 contrairement à 24,6% pour l'ensemble de l'île de Montréal (Gagnon *et al.*, 2015). L'impact de la crise a augmenté la vulnérabilité et l'exclusion sociale des familles en Espagne avec 22% de la population espagnole en situation de pauvreté en 2014 (contre 26% de la population catalane) (De la Red, 2014; INE, 2015; IDESCAT, 2014).¹

Malgré la gravité de la situation, les politiques et programmes en sécurité alimentaire sont généralement inadéquats ou inexistants. Ils se réduisent souvent à des interventions de dernier recours assumées dans l'urgence par des organismes sous-financés du milieu associatif ou communautaire et selon des routines institutionnelles de gestion. Par exemple, à Barcelone, la distribution des aliments pour palier l'insécurité alimentaire est inégale à travers la ville, donnant lieu à un accès variable selon le lieu d'habitation, même si la crise économique a donné lieu à une augmentation de la quantité des aliments distribués (Renes et López, 2011). On dénombre davantage de programmes et d'actions en aide alimentaire provenant des services sociaux publics, de la Banque alimentaire et d'associations du troisième secteur (y compris la Croix Rouge et Caritas).²

Pour répondre au problème d'insécurité alimentaire, certaines villes, comme Mulhouse, souhaitent développer une politique d'aide alimentaire en fonction des différents secteurs du territoire, mais se heurtent à l'atomisation des acteurs et à des positionnements institutionnels différents. En Toscane, dans la province de Sienne, l'approche caritative reste généralement la seule réponse offerte, même si un réseau d'associations soutenu par certaines municipalités, a commencé à travailler de façon différente dans le but de combler les lacunes en matière de politiques nationales.³ Parfois, à travers les différentes villes et régions que nous avons observées, il n'est pas question d'urgence au sens propre du terme : à Bruxelles, par exemple, certaines pratiques inadéquates sont installées depuis longtemps et s'adressent à des publics qui reçoivent de l'aide depuis des années. Outre le manque de temps et de moyens, il existerait au sein du milieu associatif des freins psychologiques au changement : les personnes qui y sont actives ne semblent pas toujours capables de penser le monde autrement qu'en termes de «pauvres» et de «protégés». Les interventions déjà fragilisées et insuffisamment financées sont aussi susceptibles d'être affectées négativement par des transformations structurelles qui ne tiennent pas compte des réalités locales et de l'expérience acquise sur le terrain.

Charité et stigmatisation

En l'absence d'un engagement clair en sécurité alimentaire de la part des États (Paré 2012) et de la reconnaissance du droit à un revenu de travail ou d'assistance adéquat pour assurer une bonne alimentation, l'offre en matière de sécurité alimentaire se fait souvent sous forme de charité. Si au moins quatre enjeux entourent la sécurité alimentaire : la faim, la nutrition (l'accès à des protéines et des aliments de qualité et en quantité suffisante), l'autonomie et la dignité, les organismes peuvent avoir tendance à ne voir que les deux premiers. Or, le don de nourriture sous forme charitable, sans réciprocité, constitue un geste de pouvoir et peut être ressenti comme une humiliation par les «bénéficiaires» (Cary et Roi, 2013).

De manière générale, en Europe, l'action caritative (re)prend le dessus par rapport aux protections sociales institutionnalisées. Celle-ci est mise en œuvre par le privé (associations pour la distribution alimentaire et entreprises agroalimentaires pour la récupération d'inventures) et est cautionnée et soutenue par l'État et – pour la France – par les collectivités territoriales. Le soutien politique apporté à l'action caritative a un faible coût financier, mais il bénéficie de retombées politiques qui peuvent être

HORIZONS

importantes dans la mesure où le don alimentaire est particulièrement visible dans le champ médiatique et dans l'espace public. Cela laisse l'impression que « quelque chose est fait » même si l'effet en matière de lutte contre la pauvreté est contestable (Beeman et al., 1997 ; Clément, 2008). Sous certaines de ces formes, le don alimentaire dans l'espace public peut même rendre la pauvreté « trop » visible. À Mulhouse, par exemple, pour des questions de « dignité », la distribution alimentaire à la gare (organisée par des collectifs citoyens) a cessé – malgré le grand nombre de bénéficiaires – au profit d'autres interventions.

Une recherche réalisée à Barcelone montre aussi comment les mesures de protection sociale mises sur pied pour répondre à la pauvreté alimentaire peuvent renforcer l'étiquetage et la discrimination (Sales et Marco, 2014). L'humiliation, la honte et le déclassement qu'implique l'aumône, augmentent la soumission d'individus qui ne se positionnent pas du point de vue de leurs droits, mais se cantonnent dans leur rôle d'objets d'intervention (Simmel, 1908(1992)). Une relation hiérarchique peut se perpétuer à partir de la position de l'intervenant qui a le pouvoir de décider du contenu du panier en termes d'aliments (Nogués et Cabrera, 2017). Ce processus implique la perte d'autonomie et perpétue la dépendance des personnes à l'égard des circuits institutionnels en tant que bénéficiaires de l'aide.

Si le modèle caritatif chrétien dans le domaine de la sécurité alimentaire, sous l'égide de l'Église catholique, est toujours le modèle prédominant en Italie, en Belgique le paysage de l'aide alimentaire

est loin d'être monolithique. Les organisations qui la pratiquent se répartissent autour de deux grands axes : un axe allant de la « philosophie caritative » à la « philosophie militante » et un autre allant de la faible professionnalité à la forte professionnalité. Parmi les organisations qui pratiquent l'aide alimentaire, on observe une proportion élevée qui combinent les caractéristiques « caritatives » et « faible professionnalité », mais on retient surtout la diversité de ces organisations et, pour un grand nombre d'entre elles, la volonté d'améliorer la qualité de leurs services, malgré la faiblesse de leurs moyens (Hubert, Nieuwenhuys, 2010). Il est à noter que le modèle du don aux « plus démunis » est soutenu par différentes mesures : *Fonds européen d'aide aux plus démunis* (14 millions d'euros en Belgique, en 2017) ; mesures visant à rediriger les invendus alimentaires vers le secteur de l'aide alimentaire (par exemple, récupération de la TVA pour les entreprises qui donnent leurs surplus alimentaires). Au regard des valeurs dominantes dans les sociétés occidentales, ce modèle renforce le caractère caritatif de l'aide alimentaire. Les politiques de lutte contre le gaspillage alimentaire qui soutiennent ces circuits, peuvent aussi consolider l'idée qu'il y ait deux classes de citoyens, ou même, en l'absence d'un droit à l'alimentation, une classe de citoyens et une classe de non-citoyens (Buisson, 2013; Hailey, 2009).

Au-delà de la charité comme telle, l'accès à l'aide alimentaire de dernier recours peut donc être conditionnel et stigmatisant. Être réduit à une « bouche à nourrir » comme une autre peut occulter la variété de situations et de besoins en alimentation qui distinguent les différentes



cineall mmixvii

populations selon, par exemple, le genre, la responsabilité familiale, l'âge, l'origine et la santé physique ou mentale. À ce titre, à Barcelone, dans le cadre de la recherche, nous avons constaté une double stigmatisation des personnes immigrées, à la fois par rapport à leur origine et en tant que personnes fréquentant les services sociaux ou la *Banque alimentaire de Barcelone*. À Mulhouse, le rôle joué par les intervenants sociaux qui permettent d'accéder aux épiceries sociales et solidaires sous certaines contraintes, peut aussi être vécu comme un affront à la dignité des personnes, selon nos résultats.

L'individu responsable

L'idéologie actuellement dominante qui perçoit l'individu comme le principal responsable de ses réussites et de ses échecs est particulièrement présente en sécurité alimentaire, ouvrant la porte à des directives moralisatrices et des injonctions paradoxales. Dans certains cas, l'accès aux ressources en sécurité alimentaire est conditionnel à la participation à des ateliers de gestion de budget, comme si le problème découlait non pas du budget comme tel, mais de la gestion de celui-ci. À Montréal, les « saines habitudes de vie » des individus occupent de plus en plus de place dans le discours de la santé publique en sécurité alimentaire, les « mauvais choix » des pauvres en alimentation étant davantage ciblés que la pauvreté elle-même et l'inaccessibilité économique des aliments. Une injonction paradoxale est aussi présente dans certaines attentes formulées à l'égard des personnes : pour avoir accès à l'aide, elles doivent d'abord prouver qu'elles sont « vraiment dans le besoin » (des « vrais démunis ») tout en démontrant qu'elles font le nécessaire pour s'en sortir en « s'activant » (comme « pauvres méritants »).

Les champs de l'intervention sociale en général et de la sécurité alimentaire en particulier sont ainsi marqués par les préoccupations de bien-pensants qui veulent « aider » les pauvres. En « *entrepreneurs de morale* » (Becker, 1985), ils défendent certaines normes alimentaires, sans tenir compte des opinions, des connaissances et de l'expérience des personnes. Même des projets en apparence prometteurs (tels des jardins communautaires ou des marchés de quartier montréalais) peuvent ne pas fonctionner si les populations vivant l'insécurité alimentaire sont exclues des décisions, ne s'identifient pas à ces lieux et ne les fréquentent pas.

Des brèches

Dans ce contexte, comment penser des pratiques de production, de transformation/préparation, de distribution/partage et de consommation des aliments fondées sur des rapports égaux et solidaires, et respectueuses de l'environnement ?

Des réponses innovantes permettent parfois d'améliorer les pratiques, mais ne répondent pas nécessairement aux problèmes de fond. Par exemple, il y a de nouvelles pratiques d'aide alimentaire qui prennent mieux en compte l'accueil et le respect de la dignité des bénéficiaires, entre autres, en fournissant des bons d'achat qui permettent aux familles de choisir leurs propres aliments. Des autorités municipales peuvent aussi intervenir pour mieux assurer l'approvisionnement des lieux de distribution. La *Banque alimentaire de Barcelone*, à partir d'une entente de collaboration avec le Marché central des fruits et légumes, a mis en place des programmes de récupération des aliments pour faire face à une demande croissante et améliorer la qualité de l'aide alimentaire. De telles réponses représentent en soi une amélioration, mais il y a lieu de les transcender par des réponses alternatives qui permettent de changer de paradigme.

Par exemple, certaines réponses peuvent remettre en question l'idée que la sécurité alimentaire ne concerne que l'individu. Il s'agirait plutôt d'un enjeu collectif, avec une responsabilité collective à assumer et des revendications à porter dans l'espace public. Plutôt que de réduire les personnes à des « bouches à nourrir » qui sont vues comme responsables de leur situation, il faut comprendre comment l'alimentation s'inscrit dans la vie de populations spécifiques et agir en conséquence. Par exemple, pauvreté et monoparentalité à Mulhouse peuvent se traduire par une course de tous les jours pour des mères de famille, sans voiture, pour trouver les aliments les moins chers, tout en vivant du stress lié aux responsabilités familiales et à l'endettement. Pour les aînés montréalais, les enjeux peuvent être associés, entre autres, à la solitude et au risque de dénutrition, ainsi qu'à la volonté de maintenir la liberté de choix, l'autonomie décisionnelle (demeurer « acteur de sa propre vie ») et les activités significatives, tout en maintenant les rapports d'interdépendance qui sont au cœur du lien social. Les inégalités économiques peuvent aussi s'aggraver avec le vieillissement, donnant lieu à une pluralité de conditions et de besoins (Champagne, 2006; Mesnage, 2010; Alligrini, 2013). D'autres catégories spécifiques de la population ont des besoins particuliers, que ce soit les personnes sans domicile, les jeunes

«L'idéologie actuellement dominante qui perçoit l'individu comme le principal responsable de ses réussites et de ses échecs est particulièrement présente en sécurité alimentaire, ouvrant la porte à des directives moralisatrices et des injonctions paradoxales.»

HORIZONS

«De telles initiatives peuvent avoir des effets bénéfiques, mais aussi des effets pervers quand les initiatives sont imposées de l'extérieur, ne tiennent pas compte des stratégies de «débrouille» des populations locales et ne sont pas pensées à partir de leurs connaissances et besoins.»

adultes, ou les populations immigrantes et réfugiées.

Pour tous ces groupes, l'alimentation n'est pas dissociable des autres dimensions du social, par exemple, de l'accès au logement. La responsabilité collective veut dire aussi l'engagement de l'État – pourtant largement absent dans le domaine – par la reconnaissance de l'alimentation comme un droit, ainsi que l'engagement des municipalités, à l'instar de l'Association des municipalités en Italie et les villes de Mulhouse et de Barcelone. Au Québec, comme en Belgique, les services sociaux ont été amenés à s'intéresser aux questions d'insécurité alimentaire à la fin des années 1990. Ce mode d'action sociale prend une ampleur de plus en plus grande et répond à une demande en croissance. Ce type d'engagement peut passer par l'appropriation collective d'espaces urbains laissés en friche, comme dans le cas du projet de jardins communautaires à Colle di Val d'Elsa en Toscane.

Ce dernier cas souligne l'importance de recréer un rapport à la terre, rapport qui n'existe plus pour la plupart des citoyens. Cela veut dire aussi renouer avec les savoirs à propos de la production des aliments et transmettre ces savoirs aux jeunes en remplaçant l'alimentation au cœur de l'éducation. Il s'agit non seulement de l'accès aux terres cultivables en milieu urbain et ailleurs, mais de la mise sur pied de circuits de distribution courts, par le biais de marchés de quartier (Yorn, 2012; Lasagne 2012), de supermarchés coopératifs, d'épiceries sociales et de groupes d'achat, tout en favorisant le développement de lieux conviviaux de préparation et de consommation d'aliments, tels des cuisines collectives et restaurants solidaires pour les personnes qui le souhaitent (Vizcarra Bordi, 1999; Fréchette et al., 1997).

De telles initiatives peuvent avoir des effets bénéfiques, mais aussi des effets pervers quand les initiatives sont imposées de l'extérieur, ne tiennent pas compte des stratégies de «débrouille» des populations locales et ne sont pas pensées à partir de leurs connaissances et besoins. Parfois il s'agit plutôt de soutenir leurs propres stratégies, sinon les réponses alternatives peuvent finir par bénéficier surtout à des personnes qui ne sont pas en situation d'insécurité alimentaire.

Pour faire émerger de telles initiatives, il est parfois nécessaire de passer à côté des organisations existantes dont la pratique est ancrée dans le caritatif ou dans l'aide alimentaire. On parle ici de pratiques proprement alternatives qui peuvent être contre-hégémoniques et fondées sur l'auto-organisation, comme dans le cas de la cuisine des sans-papiers à Bruxelles. À Barcelone, des pratiques autonomes comparables ont émergé

dans un contexte de crise économique marquée par la désobéissance civile et la transgression des règles, notamment en lien avec la récupération de logements. Depuis 2010, le poids total des aliments distribués par la *Banque alimentaire de Barcelone* a doublé passant de 8245 tonnes à 16191 tonnes (www.bancdelsaliments.org), et les tensions entre les groupes sociaux sur ce plan ont augmenté. Les mouvements autonomes qui ont émergé dans ce contexte peuvent poser problème pour des professionnels qui s'interrogent sur leur propre rôle et qui veulent soutenir la participation des gens aux processus de décision, sans se mettre en avant. Ce rôle de soutien exige un changement de point de vue des professionnels sur les personnes en tant que porteurs de savoirs, plutôt que de maintenir un rapport de dépendance. À Bruxelles, l'autonomisation d'un groupe d'achats collectif représente un défi, mais également une brèche dans les pratiques existantes. C'est un défi, car le groupe doit faire face à des tâches concrètes complexes, des difficultés matérielles et à des tensions (normales) liées au fonctionnement en groupe, sur le plan, par exemple, de la réciprocité des engagements.

Dans tous ces cas, il faut distinguer l'autonomie individuelle de l'autonomie du groupe ou en réseau vis-à-vis d'autres groupes ou acteurs. La question de la réciprocité est aussi au cœur de ce type d'action. Pourtant dans le cours normal de leur vie, les individus ne sont pas toujours en mesure d'entrer dans des relations de réciprocité immédiate. Dans certaines situations et à certains moments de leurs parcours, elles ont moins de ressources (du temps ou de l'argent, par exemple) à consacrer pour équilibrer leurs rapports avec les autres. Il est plus juste et plus porteur de voir la réciprocité dans la durée et dans un cadre plus global. C'est le cas de certaines cuisines collectives où les personnes cuisinent pour la communauté, tout en bénéficiant par ailleurs d'autres services de cette même communauté.

Insécurité alimentaire et condition ouvrière

Les enjeux soulevés par l'insécurité et la dépendance alimentaires doivent être situés ainsi dans leur contexte économique, politique et historique marqué par la colonisation, les migrations et différentes formes de dépossession. Par exemple, le développement du capitalisme requiert une main-d'œuvre qui n'a d'autre choix que de vendre sa force de travail pour se procurer de la nourriture. L'accès à la terre pour pouvoir produire céréales, fruits et légumes, élever des animaux ou poursuivre des activités de chasse et de pêche a été réduit ou aboli dans le cadre de l'émergence des grandes exploitations agricoles en Occident et sous le colonialisme.

À une époque où on parle de plus en plus d'agriculture urbaine comme une piste possible pour répondre à l'insécurité alimentaire (Duchemin, 2013), il faut se rendre compte que l'insécurité alimentaire de la population ouvrière en milieu urbain et ailleurs fait partie des assises historiques du capitalisme industriel. Par exemple, l'interdiction de l'élevage porcin à Montréal au XIX^e siècle – sous l'influence des pouvoirs médicaux naissants qui y ont vu un problème de santé public (Farley et al., 1995) – semble avoir eu un impact direct sur l'autonomie alimentaire des ménages ouvriers et leur dépendance à l'égard des entreprises (Bradbury, 1984). L'appauvrissement des travailleurs constitue actuellement l'une des raisons – au même titre que la fragilisation des protections sociales et les phénomènes migratoires, entre autres – expliquant l'augmentation de la fréquentation des banques alimentaires en Europe et Amérique du Nord.

L'insécurité alimentaire historique et « structurelle » des ouvriers va de pair avec la marchandisation généralisée de l'alimentation en Occident avec, au centre, l'industrie alimentaire. La majorité de la population, n'ayant pas d'autres choix, peut contribuer à la reproduction des inégalités sociales à travers ses modes de consommation favorables aux pratiques de production et de distribution de cette industrie, que ce soit au niveau de l'impact de cette dernière sur les conditions de vie des producteurs et travailleurs agricoles, à celui des traités internationaux et de la réglementation imposée aux producteurs nationaux et locaux, ou à celui de l'impact de ces pratiques industrielles sur l'« aide » alimentaire dans le cadre des rapports Nord-Sud(s) et dans le contexte de famines (Desmarais, 2007). Il peut aussi y avoir des effets négatifs sur l'environnement qui accentuent les inégalités sociales, notamment en santé, par le biais d'eaux polluées, de perturbateurs endocriniens, de la diminution des éléments nutritifs essentiels dans les aliments, du lien entre la malnutrition (manque de protéine) et l'exacerbation des impacts des pesticides organophosphorés (FAO, 2017).

De ce point de vue, il est donc nécessaire de réfléchir globalement sur le lien entre l'agriculture, la qualité et la quantité de nourriture produite et l'insécurité alimentaire (Pollan, 2006 ; Petrini, 2013). La production, distribution, préparation et consommation des aliments sont étroitement liées et il est réducteur de ne considérer qu'un seul maillon de cette chaîne. Il est indispensable de repenser le rôle de l'agriculture et la manière de produire la nourriture, en lien avec des



cmcall mnxvii

systèmes alternatifs et durables tant du point de vue social qu'environnemental (Van del Ploeg 2008).

L'héritage

La production, distribution, préparation et consommation des aliments sont au cœur de l'histoire humaine et de la vie sociale, avec les savoirs qui se sont développés à travers le temps, dans des environnements diversifiés, constituant un héritage culturel précieux. Avec le développement des rapports sociaux inégalitaires, l'alimentation a toujours été au centre, avec l'appropriation des terres et des ressources naturelles, l'appropriation des corps des autres pour travailler et l'appropriation inéquitable des aliments produits.

À cet égard, des pratiques solidaires, collectives et respectueuses de l'environnement en alimentation peuvent représenter des brèches potentielles ouvrant sur un autre monde social et un autre rapport à la nature. De telles pratiques solidaires et collectives sont garantes du bien-être individuel et collectif en alimentation, que ce soit sous la forme du bien-être matériel (sécurité alimentaire), relationnel (sociabilité alimentaire), corporel (valeur nutritionnelle des aliments et santé), décisionnel (autonomie alimentaire) ou temporel (l'alimentation dans les routines quotidiennes et dans les temps de vie) (Fournier et al., 2014; McAll et al., 2015). En tenant

compte de la personne dans sa globalité (en lien avec les différentes dimensions de son bien-être), de ses savoirs expérientiels et du croisement de rapports sociaux variés dans sa vie, ces approches alternatives s'opposent aux rapports sociaux inégalitaires qui se maintiennent par le biais de préjugés fondés sur la réduction de certaines populations à des traits uniformes et négativement connotés.

Notes

1. Dans le cas de l'Espagne, la crise économique a donné lieu à un taux de chômage de 25,3% (contre 20,3% en Catalogne) (Fondation FOESSA, 2014, IDESCAT, 2014). Dans ce contexte, le chômage est devenu le principal problème social (Laparra, 2011).
2. Entre 2008 et 2015, le nombre d'organisations dédiées à la distribution de denrées alimentaires à Barcelone a augmenté de 304 à 351 (Fondation Banc des Aliments, 2015). Le nombre du repas servis dans les soupes populaire a également augmenté passant de 349 943, en 2010, à 489 213 en 2013 (Sales et Marco, 2014).
3. Fondazione Territori Sociali AltaValdelsa, Toscane.

Références

- Allegrini, L. (2013). « L'habitat intergénérationnel », Dépt. des Bouches du Rhône, https://www.departement13.fr/fileadmin/user_upload/ConseilGeneral/CDC/rapports/CDVRD180413.pdf
- ANSES (2007), *Étude Individuelle Nationale des Consommations Alimentaires 2*, Paris: Agence nationale, alimentation, environnement, travail.
- Becker, H. (1985). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris : Métailié.
- Beeman, Jennifer, Jean Panet-Raymond, Sonia Racine, Johanne Rheault et Joël Rouffignat (1997). « Les groupes d'aide alimentaire pour les personnes défavorisées : lieux de sociabilité ou de gestion de la pauvreté ? », *Cahiers de recherche sociologique*, 29, p. 43-58.
- Bradbury, B. (1984). « Pigs, Cows, and Boarders: Non-Wage Forms of Survival among Montreal Families », 1861-91. *Labour / Le Travail*, 14(0), 9-46.
- Buisson, Michel (2013) *Conquérir la souveraineté alimentaire*, L'Harmattan, 220p.
- Cary, Paul et Roi, Claire-Sophie (2013). « L'assistance entre charité et soupçon. Sur la distribution alimentaire dans une petite ville du nord de la France », *Revue du Mauss*, numéro 41, p.327-346.
- Champagne, Daniel (2006) « Le Santropol Roulant : la popote intergénérationnelle », *Réseau pancanadien d'apprentissage en développement communautaire*, <https://ccednet-rcdec.ca/files/Santropol-20060401-F.pdf>
- Clément, Alain (2008). « Faut-il nourrir les pauvres ? », *Anthropology of Food*, 6.
- COMPAS (2012). *Premières estimations du taux de pauvreté des plus grandes communes de France*, COMPAS, *Études n°2* - août 2012
- De la Red, Natividad (2014) « El trabajo social en tiempos de crisis ». dans Pastor, Enrique et Martínez, Maria Asunción (dir.) *Trabajo social en el siglo XXI. Una perspectiva comparada*, Madrid: Grupo 5, p.97-107.
- Desmarais, Annette Aurélie (2007) *La Via Campesina : Globalization and the Power of Peasants*, Winnipeg :
- Fernwood Publishing 2007,
- Duchemin, É. (2013). *Agriculture urbaine: aménager et nourrir la ville*. Montréal : VertigO.
- Eurostat (2015), *The risk of poverty or social exclusion affected 1 in 4 persons in the EU in 2014*, <http://ec.europa.eu/eurostat/en/web/products-press-releases/-/3-16102015-CP>
- FAO (Food and Agriculture Organization) (2017). *Report of the Special Rapporteur on the Right to Food*. <http://www.refworld.org/docid/58ad94584.html>
- Fargas, Laia; Àlex Guillaumón, Neus Garriga, Agueda Blasco, et Arturo Landeros, (2014) *Informe sobre el dret a l'alimentació a Catalunya. Impactes de la pobresa alimentària a Ciutat Vella i Nou Barris* (Barcelona), Barcelona: Observatori Desc, Entrepobles et Edpac.
- Farley, M., O. Keel et C. Limoges (1995). « Les commencements de l'administration de la santé publique à Montréal (1865-1885) ». Dans Keel, O. et Keating, P. (dir.), *Santé et société au Québec: XIXe-XXe siècles*. Montréal : Boréal.
- Fondation Banc des Aliments (2015) *Memòria 2014*, Barcelona, Fondation Banc des Aliments.
- Fondation FOESSA (2014) *VII Informe FOESSA sobre exclusión y desarrollo social en España*, Madrid: Fondation FOESSA.
- Fournier, Aude, Baptiste Godrie et Christopher McAll (2014), « Vivre et survivre à domicile : le bien-être en cinq dimensions », *Revue du CREMIS*, vol. 7(2), p. 4-8.
- Fréchette, Lucie (1997a). *Les cuisines collectives du Pérou : un itinéraire de 20 ans*, UQAH, Cahiers du GÉRIS.
- Fréchette, Lucie (1997b). *Les cuisines collectives. Une intervention au carrefour de l'entraide et du développement local*, UQAH, Cahiers du GÉRIS.
- Fréchette, Lucie, et Julie Sénéchal, Julie (1998). « La cuisine collective, un mode d'intervention familiale et communautaire prometteur axé sur la prévention sociale et le développement local », dans Louise S. Ethier et Jacques Alary (dir.), *Comprendre la famille*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, p. 437-455.
- Gagnon, Martin, Philippe Apparico, Dominique Mathon, Elianne Carrier, Anne-Marie Séguin, Cindy Rojas (2015) *Portrait socio-économique du territoire du Centre local d'emploi de Sainte-Marie-Centre Sud*, Québec: INRS.
- Halley, Paule (2013). « Le développement durable, une stratégie pour la sécurité alimentaire ? L'exemple des réformes de droit de l'eau au Québec. », dans *De la Souveraineté à la sécurité alimentaire*, sous la direction de Geneviève Parent et François Collart-Dutilleul, Montréal: Éditions Yvon Blais.
- Hubert, H-O., J. Vleminckx (2016). « L'aide alimentaire à Bruxelles » *Cahiers de la Recherche d'action*, 6, Bruxelles : Fédération des Services Sociaux.
- Hubert, H-O., C. Nieuwenhuys, (2010), *L'aide alimentaire au cœur des inégalités*, L'Harmattan, Logiques sociales.
- IDESCAT (2014) *Anuario estadístico de Cataluña*. <http://www.idescat.cat/pub/?id=aec&n=318&lang=es>.
- INE (2015) *Encuesta de condiciones de vida (ECV)*. www.ine.es
- Lagane, Jean (2012). « L'essor des marchés paysans à Marseille. Entre pratiques de communication citoyenne et écologisation », *Questions de communication*, 22.
- Laparra, Miguel (2011) « El impacto de la crisis en la cohesión social o el surf de los hogares españoles en el modelo de integración de la "sociedad líquida" » *Revista Documentación social*, 158, p. 97-130.
- Lavoie, Gertrude (2012). *Les cuisines collectives au Québec : mémoires d'une pionnière*, Québec, Collectif

- québécois d'édition populaire.
- Maino F., C. Lodi Rizzini et L. Bandera (2016), *Povert  alimentare in Italia : le risposte del secondo welfare*, Bologna : il Mulino.
- McAll, C., C. Van de Velde, R. Charest, F. Roncarolo, G. McClure, S. Dup  r  , F. R  gimbal, P-L. Lupien (2015), «In  galit  s sociales et ins  curit   alimentaire: R  duction identitaire et approche globale», *Revue du CREMIS*, 8(2), p.28-34.
- Mesnage, H  l  ne-Sophie (2010) « Le portage de repas, un vecteur de lien social par l'Union Nationale des Centres communaux d'action sociale (UNCCAS) », *G  rontologie et soci  t  *, 33(134), p.59-71.
- Nogu  s, Luis Jos   et Pedro Jos   Cabrera, (2017) «En Espa  a hay hambre: el derecho a la nutrici  n», *Cuadernos de trabajo social*, 30(1), p. 11-16.
- Par  , Fr  d  ric (2012). « Pour la s  curit   alimentaire : restaurer la responsabilit   d'  tat », *Revue internationale de droit   conomique*, 4(26) p. 87-97.
- Petrini C. (2013), *Slow Food Nation: Why Our Food should be Good, Clean, and Fair*, Milano : Rizzoli.
- Ploeg J.D. van der (2008), *The New Peasantries. Struggles for Autonomy and Sustainability in an Era of Empire and Globalization*, London : Earthscan.
- Pollan M. (2006), *The Omnivore's Dilemma. A Natural History of Four Meals*, Penguin, New York.
- Pomar, Ariadna et Guillem Tendero (2015) *Ja volem el pa sencer. Respostes a la pobresa aliment  ria en clau de sobirania aliment  ria*, Barcelona : ASAC.
- Renes, V  ctor et Juan J. L  pez (2011) «La pobreza en Espa  a: indicador de un espejismo de desarrollo social» *Revista Cr  tica*, 75, p.18-23.
- Sales, Albert et In  s Marco (2014) «Ayuda alimentaria y descalificaci  n social», *Revista Documentaci  n Social*, 74, p. 171-187.
- Simmel, Georg, *Der Arme* (1908 (1992)), in Georg Simmel, *Soziologie: Untersuchungen   ber die Formen der Vergesellschaftung, Gesamtausgabe*, Band 11, Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- Tarasuk, V., A. Mitchel, N. Dachner, (2014). « L'ins  curit   alimentaire des m  nages au Canada », *Food insecurity policy research*. <http://proof.utoronto.ca>
- Vizcarra Bordi, Ivonne (1999). « Au-del   de l'assiette. L'acte alimentaire dans la soci  t   et la culture ». *Anthropologie et soci  t  s*, 23(2), p. 145-151,
- Yorn, Chakda, Nadine Bachand, Genevi  ve Puskas, (2012), *Mangez frais, mangez pr  s. Analyse transversale sur les circuits courts et les saines habitudes de vie au Qu  bec*, Qu  bec :   quiterre.



les midis du **CREMIS**



Insalubrité et inégalités sociales dans l'expérience des locataires : vécu, exclusion et politiques

Renaud Goyer

mardi 6 mars 2018, 12h00 à 13h30
au CREMIS, 66 Sainte-Catherine Est, salle 603,
métro Saint-Laurent